

# focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations



**PRIX**  
**500**  
**F CFA**



N°120 | du 16 au 30 Oct 2014



moovscoop

Quand votre mobile vous rapproche de votre star préférée !

Envoie par sms **le nom de ta star** au **9911**

OMAR B • ALMOK • GUEN • THIERRY • GIBSON  
PIERROT • BLAISE • OLIBIG • POUNDY • DIEUDONNE

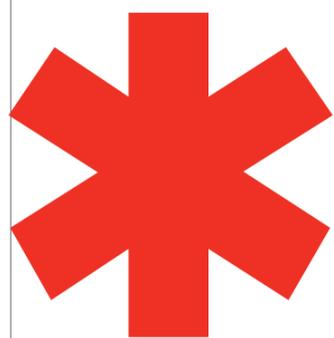
Coût du service : 50 Fcfa/jour



groupe etisalat

PP.2,4

## PEUT-IL ÊTRE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?



**Jean-Pierre FABRE et l'ANC mettent fin à la dynamique unitaire de l'opposition**

### INVITÉ SPÉCIAL

P.6

**Dr Stéphan Awity, Président de la Ligue Togolaise contre le Cancer:**

**« Le cancer du sein prend des proportions très inquiétantes au Togo (...) »**

### ECONOMIE

P.7

**Inauguration du 3ème quai :**

**Le Port de Lomé, désormais incontournable dans le trafic maritime en Afrique**

### GRANDE ENQUÊTE

PP.8,9

**Prolifération de cliniques sauvages :**

**Personnel non qualifié, soins approximatifs, médicaments douteux... Menaces sur la santé publique**

  
**VLISCO**  
SINCE 1846

LE VRAI, L'ORIGINAL

Super-Wax

## Editorial

Infos N°120 | du 16 au 30 Oct 2014

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

# DEMOCRATIE CONSENSUELLE !

La sortie il y a quelques semaines de responsables des églises Catholique, Evangélique Presbytérienne et Méthodiste au Togo qui sont montées au créneau en lançant un appel aux autorités et à toute la classe politique togolaise pour la relance du processus des réformes institutionnelles et constitutionnelles dans le pays continuent de susciter des polémiques.

Monseigneur Denis AMUZU-DZAKPAH, les Pasteur Sename Mensa AVINOU et Pasteur Comlansan Charles KLAGBA-KUADJOVI qui estiment que ces réformes permettront la tenue de la présidentielle de 2015 dans un cadre serein, paisible, juste et équitable ont reçu le soutien du Groupe des Cinq (5) les Chefs de missions de l'Union européenne, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que la Coordinatrice résidente du système des Nations unies accrédités au Togo. Ceux-ci ont, dans un communiqué conjoint, déclaré s'associer à l'appel solennel des Eglises.

Si l'opposition se réjouit de ces positions et semble avoir retrouvé un nouveau souffle après plusieurs mois de léthargie et d'inaction sur ces questions, le pouvoir y trouve-là une immixtion intolérable et l'expression d'un mépris pour l'institution parlementaire, qui a récemment rejeté le projet de lois de réformes.

En réalité, les Eglises comme le Groupe des 5 sont dans leur rôle ; celui d'indiquer la « meilleure direction » à l'aune de considérations qui fondent leur engagement et qui peuvent être éloignées, voire antagoniques des contingences consubstantielles au jeu politique. Parce que systématiquement sollicités pour apporter leur contribution à la résolution des difficultés politiques, les hommes de Dieu qui sont par essence dans une posture de l'idéal, peuvent « s'arroger » périodiquement le droit au point de vue. Quant aux chancelleries, amies et partenaires du pays, il est compréhensible qu'elles expriment leur vœu pour faire évoluer une situation qu'elles estiment bloquée.

Cependant, les deux sorties souffrent de certaines faiblesses qui les rendent quasiment contre-productives.

D'abord le timing. A moins de six mois de l'élection présidentielle et alors que l'apaisement semble caractérisé le climat politique, manifestée par exemple par l'élection consensuelle pour la première fois des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ces déclarations sont venues tendre inutilement l'atmosphère. Certes, ce n'est pas l'objectif poursuivi mais c'est le résultat obtenu.

Ensuite, les Hommes d'Eglise et les diplomates se sont comportés pour le coup en supplétifs des leaders de l'opposition en ce que, ceux-ci, concernés au premier chef par la question des réformes, n'en font plus depuis plusieurs mois un combat d'avant-garde. Ils sont tous désormais engagés dans la dynamique de l'élection, semblant considérer comme fait accompli, le report des réformes. Pourquoi donc être plus royalistes que le roi et porter une fronde qui n'intéressait plus vraiment la classe politique ?

Enfin et surtout, nos leaders religieux et les ambassadeurs ont mésestimé les prérogatives du Parlement, maillon éminemment essentiel dans toute vie démocratique. Après les législatives de juillet 2013 salués par eux-mêmes comme libres, transparentes et reflétant la volonté populaire, l'Assemblée nationale est aujourd'hui plurielle et comporte l'essentiel des sensibilités politiques du pays. Dans ces conditions, remettre en cause son vote en demandant qu'il soit revu ou que les décisions soient prises ailleurs qu'en son sein, c'est forcément porter atteinte au fonctionnement normal des institutions du pays. Le schéma d'une « démocratie consensuelle » ne peut s'appliquer à tous les coups ; parce que justement ce sont deux termes contradictoires.

## Peut-il être Président de la République ? ✎ Ayi d'ALMEIDA

### \*Jean-Pierre FABRE et l'ANC mettent fin à la dynamique unitaire de l'opposition

**C**a y est ! Il est le candidat désigné et investi pour la prochaine élection présidentielle à l'issue du Congrès ordinaire de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) tenu les 10 et 11 octobre derniers. Enfin, l'image du challenger supplétif ou de substitution, celui qu'on a choisi en 2010 pour remplacer le leader historique Gilchrist OLYMPIO, empêché, ne lui collera plus à la peau. Jean-Pierre FABRE attendait depuis plusieurs années ce moment, même lorsqu'il ne se rase pas le matin. Il va enfin en découdre avec Faure GNASSINGBE, le président sortant. A qui il voue une haine viscérale, non pas simplement à cause d'une prétendue victoire que ce dernier lui aurait volée lors de la précédente élection. Mais surtout parce qu'il n'aime pas beaucoup ceux qu'il appelle « ces gens-là. » S'il est candidat, peut-il être le prochain Chef de l'Etat togolais ? Car s'il incarne assurément les aspirations d'un certain nombre de Togolais, c'est sur sa capacité à les porter que se posent beaucoup d'interrogations.

En ouvrant les travaux du premier congrès ordinaire de son parti, Jean-Pierre FABRE avait relevé que les militants et sympathisants de l'ANC, du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), du Collectif Sauvons le Togo (CST) ainsi que l'ensemble des populations togolaises en attendent avec beaucoup d'intérêt, les conclusions. Las, le seul événement notable fut à la fin, sa désignation comme candidat à la prochaine élection présidentielle.

Placé sous le thème « Mobilisation générale des forces de l'alternance et du changement pour la victoire en 2015 », ce congrès qui s'est tenu dans les locaux de l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Nyékonakpoé, a vu la participation de délégations des 70 fédérations de l'ANC dont celles d'Europe-Asie, d'Amérique et d'Afrique

Après le mot de bienvenue de Patrick LAWSON, premier-vice président du parti, se sont succédés, pendant près de deux heures, au micro : Maître Gilles-Benoit AFFANGBEDJI, au nom des associations de défense des Droits de l'Homme, membres du Collectif « Sauvons le Togo », Monsieur Bassabi KAGBARA qui s'est exprimé au nom de la Coalition « Arc-En-Ciel », Monsieur Jean-KISSI du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Monsieur Gerry TAAMA du Nouvel Engagement Togolais (NET), Monsieur Claude AMEGANVI du Parti des Travailleurs, Monsieur Pascal ADOKO de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), le Professeur Aimé GOGUE de l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) et Monsieur Abass KABOUA du Mouvement des Républicains Centraux (MRC). Tous les inter-



venants issus de l'opposition républicaine ont, dans un ballet de faux-culs, loué l'esprit de rassemblement qui n'aurait jamais été aussi présent, et insisté sur la nécessité d'une grande mobilisation nationale pour exiger les réformes institutionnelles et constitutionnelles avant le scrutin présidentiel de 2015.

De fait, ces deux jours ont constitué pour l'ANC une importante étape dans la course au scrutin du premier trimestre 2015. Selon le parti orange, le caractère décisif des prochaines échéances électorales pour l'avenir de notre pays, appelle à renforcer la synergie d'actions entre les forces de l'alternance et du changement, à consolider les moyens d'action politiques et institutionnelles du parti et à mettre les militantes et militants en ordre de bataille. Outre l'investiture de monsieur, le congrès a également adopté les statuts modifiés du parti et procédé au réaménagement de la composition des organes centraux. Ainsi, le Bureau National réaménagé comprend désormais 70 membres, dont des conseillers, des secrétaires nationaux, et des présidents de commissions permanentes. Il a en outre reconduit le Comité des Sages qui comprend sept (07) membres avec comme Présidente, la doyenne Mme Dopévi Haden (dite Atakpaméto), et élevé

des membres fondateurs du parti à la dignité de membres d'honneur.

#### FIN DE LA DYNAMIQUE UNITAIRE

Même s'il a tenu à préciser que sa candidature pour l'élection de 2015 est à proposer aux forces démocratiques, il est clair que Jean-Pierre FABRE quoiqu'il arrive et sauf cas de force majeure, sera bel et bien présent dans la course. Le leader de l'ANC qui se déclarait candidat naturel sur RFI et considérait ses alliés comme des quantités négligeables chez des confrères burkinabé ne pouvait pas, ne pas être candidat. Si sa désignation était donc attendue et vivement souhaitée par les militants et sympathisants du parti, il n'en demeure pas moins que son timing est contre-productif, aussi bien dans la dynamique unitaire chantée par tous les leaders de l'opposition que sur l'efficacité même de la campagne future.

En effet, pour l'opposition, la nécessité d'une synergie d'actions est à la fois comptable et logique. Lorsqu'on regarde les dernières élections présidentielles et législatives, un simple calcul révèle qu'aucune formation ne peut prétendre à elle seule gagner l'élection présidentielle face au pouvoir sortant. D'autant plus que celle-ci est à un tour et ne permet pas

une union autour du candidat arrivé en tête d'un éventuel premier tour. Outre cette exigence d'addition, l'union permet une fédération d'énergie, en créant non seulement une dynamique favorable à une mobilisation populaire, mais également en favorisant une mutualisation de moyens, notamment dans la présence au sein des bureaux de vote ainsi que dans la collecte des résultats.

En investissant prématurément monsieur FABRE, alors même que le conclave réunissant les principaux regroupements politiques de l'opposition n'a pas officiellement clos ses travaux ou encore que la question de la candidature unique n'a pas été définitivement tranchée, l'ANC réduit à néant toutes possibilités d'atteindre cet objectif. Mais cela n'est pas fortuit. Au contraire, c'est tout pensé et fait à dessein. Le parti aurait pu simplement exprimer le vœu de voir son président concourir à la prochaine élection ou dans le pire des cas, le désigner comme candidat sans l'investiture. Celle-ci n'interviendrait alors que lors d'une convention, au cas où la candidature unique serait définitivement enterrée. Cela aurait eu davantage de la classe et aurait été plus respectueuse des partenaires du parti.

Mais si ce n'est pas ce choix qui a été fait, c'est justement pour couper l'herbe sous le pied de ces différents partenaires en faisant passer un message simple mais clair : « l'ANC aura son candidat parce que c'est le parti le plus important. Le candidat unique ne peut être que le nôtre. A vous de nous suivre...ou pas. » Le débat sur la question est ainsi tranché et le parti passé à autre chose. Or, cela compromet irrémédiablement l'éventualité d'une union et donc de réussite. La multiplication

(Suite à la page 4)

moov

# Profitez d'une communication No Limit partout au Togo !



Chaque jour, nous travaillons sur notre réseau pour vous rapprocher un peu plus. Aujourd'hui présent à **100%** dans les préfectures et chefs-lieux de régions pour une couverture à **90%** de la population, nous continuons d'investir pour que l'ensemble de la population togolaise puisse bénéficier de la meilleure qualité d'écoute et des meilleures offres du marché.

Restez dans le moov pour une communication No Limit !



**100%** des chefs-lieux  
de régions



**100%** des préfectures  
couvertes



**90%** de la population  
couverte



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe  
etisalat

## Peut-il être Président de la République ?

(Suite de la page 2)

de candidatures qui désormais est quasi certaine, amenuise les chances de l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO, qui n'étaient déjà pas très fortes (lire par ailleurs.)

La précision donnée par le candidat investi estimant que sa candidature devrait être proposée aux forces démocratiques est à usage de la presse et de l'opinion pour anticiper les critiques puisqu'aucun observateur ne voit cette démarche prospérer.

Par ailleurs, pour une formation qui bat le pavé depuis 5 ans et s'associe à presque tous les mouvements de rue et de contestation, investir 6 mois à l'avance son candidat semble trop tôt. Le risque est celui de la banalisation et de l'essoufflement de cette candidature avant même la pré-campagne et l'entrée en lice présumée du sortant. Une investiture en début d'année aurait mieux correspondu à une stratégie fondée sur une forte mobilisation et une occupation efficiente de l'espace médiatique.

### INVESTITURE SANS PROJET

L'un des reproches fait à Jean-Pierre FABRE ainsi qu'à toute l'opposition togolaise est sans conteste le déficit abyssal de projet de société. L'alternance et la longévité du pouvoir actuel ne peuvent constituer à elles seules et de manière suffisante le programme politique d'une formation ou d'un regroupement de partis politiques. Le leader de l'ANC a encore confirmé le peu de place accordé à la question programmatique et l'absence

d'une vision et d'un cap sur les enjeux et défis socioéconomiques auxquels est confronté notre pays. Toujours très à l'aise lorsqu'il s'agit de faire des constats et fustiger tout ce qui ne va pas, il l'est beaucoup moins dans l'exposé de ses propres propositions et dans la définition d'un cap et d'une vision. Ainsi, sans pour autant emprunter les lieux communs sur le thème « la critique est aisée, l'art plus difficile », le discours d'investiture de monsieur FABRE a été fade et d'une grande déception, tant sur le fond que sur la forme.

C'est un candidat, grave les circonstances l'expliquent- mais peu enthousiasmant, le visage fermé pendant presque tout le discours, le regard exagérément fixé sur son texte et luttant plus que de raison avec les feuilles de papier sur lesquelles il était écrit, qui s'est exprimé.

Quand au fond, sans surprise, il est resté éminemment politique. Sur la vingtaine de minutes de discours, plus des 3/4 de temps y ont été consacrés. Peu de place a été accordé aux questions économiques, sociales et aucun mot sur les enjeux internationaux.

Jean-Pierre FABRE a soutenu qu'après plus de 50 ans d'indépendance, malgré les efforts et les sacrifices imposés aux populations, le Togo est encore loin du développement. Quelles sont ses solutions ? Mystère. Tout juste saura-t-on qu'il veut engager « des politiques volontaristes de croissance avec notamment, des actions vigoureuses et urgentes dans les domaines de la santé et de l'éducation, dans les domaines de

l'agriculture et du développement rural, dans les domaines de l'énergie, des infrastructures et de l'assainissement, dans les domaines de la sécurité publique et des secours d'urgence.... » Une litanie d'intentions non soutenues par des indications sur comment il compte y parvenir, sur quelle durée, selon quelle séquence et comment il finance tout ceci ? Mais surtout, quelle politique générale va sous-tendre toutes ces « actions vigoureuses »

Le constat « que les populations togolaises de la périphérie de la capitale aussi bien que des localités des profondeurs du pays, manquent d'eau potable, et qu'elles soient contraintes, aujourd'hui en 2014, de s'abreuver dans les eaux verdâtres et insalubres des marres et des marécages, est un véritable scandale » ; qui peut le nier ? Mais une fois que c'est dit, de quelle manière on change cette situation ? Parce que n'importe quel togolais lambda est capable de ce constat. Mais le rôle du responsable politique qui postule à la magistrature suprême est de proposer des solutions. On n'en saura pas davantage. C'est également le cas en ce qui concerne son idée sur la « saine gestion des finances de l'Etat et des entreprises publiques, soutenue par un secteur privé réhabilité et remis en confiance, notamment grâce à une fiscalité transparente, une procédure d'attribution des marchés non discriminatoire et une justice indépendante ». Aucun Togolais ne saurait être contre. Mais penser que tout ceci peut devenir réalité rien que par l'effet de l'alternance est une vue d'esprit. Les citoyens ne deviendraient

pas vertueux du simple fait de l'arrivée au pouvoir de monsieur FABRE ; mais grâce à des mécanismes et un cadre qui rendent difficiles les comportements prédateurs à l'économie et mettent en œuvre le cas échéant des sanctions. Aucune piste sérieuse n'a été dégagée en ce sens.

Or précisément, le discours d'investiture est l'occasion unique par excellence, où le candidat qui va à la rencontre de ses compatriotes et sollicite leurs suffrages, parle de lui, de qui il est, de son parcours. Mais aussi explique pourquoi il est candidat ou accepte de l'être, quels sont ses projets pour le pays, comment il compte les réaliser, expose les raisons pour lesquelles il est l'homme de la situation. Or, globalement, ce que nous a expliqué monsieur FABRE dans un discours presque ennuyeux en ce qui concerne le fond, juste sauvé par quelques chants guerriers de circonstance quoique éculés et éprouvés, c'est qu'il est candidat parce que son parti l'a choisi et que le pouvoir actuel doit partir. Assez pour avoir un standing ovation mais pas suffisant pour emporter l'adhésion d'une société togolaise complexe, diverse et se posant des questions sur son avenir et le vivre-ensemble.

### FORCES CONSTITUEES ET CLASSES MOYENNES

Il est difficile pour un prétendant à la magistrature suprême de gagner une élection s'il peine à rassembler son propre camp, surtout pour une élection à un tour. C'est le cas de l'ancien

lieutenant de Gilchrist OLYMPIO qui était déjà contesté par ses partenaires pour l'arrogance et le mépris régulièrement affichés envers eux et qui vient de faire voler en éclats la possibilité d'une dynamique unitaire, avec l'annonce prématurée de sa candidature.

Si sa base politique est ainsi réduite, celle électorale l'est conséquemment. D'autant que de façon délibérée presque, sa cible reste étonnamment les couches populaires urbaines qui, bien que très politisées et militantes, sont loin de représenter une majorité pouvant lui offrir le fauteuil présidentiel. Le peu d'intérêt qu'il manifeste pour le Togo profond et les paysans des hameaux surtout du centre et du nord, est une faiblesse quasi rédhibitoire pour sa candidature. L'absence de la middle class (fonctionnaires, employés, créateurs et dirigeants des PME -PMI etc.) dans sa stratégie de conquête reposant uniquement et presque exclusivement sur les laisser-pour compte de la société, l'inexistante proximité avec les corps intermédiaires souvent accusés de jouer le jeu du pouvoir et régulièrement cloués au pilori, sa relation conflictuelle avec l'armée togolaise dont il a accusé les responsables d'avoir incendié les marchés de Lomé et de Kara dans un rapport surréaliste dit d'enquête, sont autant d'éléments qui ne militent pas en sa faveur. Parce qu'ils ne créent pas les conditions susceptibles d'enviesager sa victoire l'année prochaine.

## Election et responsabilité sociale du journaliste : Les hommes de média formés sur la couverture en période électorale

Essenam KAGLAN

**D**u 6 au 10 octobre s'est tenue à Kara, à 420 km au nord de Lomé, une formation portant sur le thème « Les principes de base du journalisme et la couverture des périodes électorales ».

Sélectionnés sur toute l'étendue du territoire, près d'une vingtaine de journalistes togolais, dont quatre femmes, ont participé à cette formation initiée par l'Ambassade des Etats Unis au Togo. La presse écrite et la presse en ligne sont les deux types de média conviés à ce rendez-vous.

Mettre les journalistes en collaboration pour œuvrer en faveur de la gestion et de la préservation de la paix au Togo, c'est le but visé par le programme. En effet, la période électorale a toujours été une période très sensible pour les pays africains y compris pour le Togo. Aussi dans la perspective d'une réussite de la prochaine présidentielle, s'avère-t-il capital de rappeler à la presse l'influence importante qu'elle exerce sur la société et

donc les responsabilités qui vont avec ce pouvoir qu'elle détient.

Durant les cinq jours, les participants ont suivi des communications conçues pour renforcer leurs capacités en matière de prévention des conflits et de maîtrise des techniques rédactionnelles.

Au cours de l'atelier, trois formateurs expérimentés ont encadré les participants. Il s'agit de M. Daniel Lawson-Drackey, consultant média; M. Faustin Woussou, correspondant de l'agence de presse Bloomberg et M. Noël Tadégnon, correspondant de Reuters TV. Les formateurs ont exposé sur divers sous-thèmes à savoir: les bases du journalisme, le processus de rédaction d'un article, le reportage, le journalisme d'investigation,



M. Lawson-Drackey, formateur

l'interview, le journalisme à l'ère moderne, la couverture des périodes électorales...

Pour M. Daniel Lawson-Drackey, il est important pour le journaliste de maîtriser les genres journalistiques; cela lui permet de varier ses écrits et d'éviter que le lecteur s'ennuie. Le journaliste doit s'assurer de l'intégrité de l'information tout en mentionnant la source, conseille-t-il par ailleurs. « Une source unique est une source

inique », renchérit M. Ahyi-Yenou Ronnie, chargé de communication à l'Ambassade des Etats-Unis au Togo.

Pour le cas particulier des périodes électorales, les formateurs ont insisté sur un traitement spécial de l'information. Toute information ou discours pouvant susciter la haine ou la frustration sociale doit être banni pendant ces périodes, ont-ils martelé. Pour la sécurité du journaliste, les formateurs recommandent l'appro-

priation des règles déontologiques propres à cette période.

Au cours de la formation, les participants ont été soumis à des exercices pratiques ayant abouti à la conception du journal « Kara News ». Ce journal aborde quatre sujets: le mystère autour de la rivière de Kara, la situation des institutions de micro-finance du milieu, le nouveau marché de Kara, le maraîchage à Kara. Ces exercices ont permis aux participants de vivre le fonctionnement d'une rédaction et de mettre en pratique les astuces permettant de produire un bon article.

La formation a été sanctionnée par une série de recommandations à l'endroit des patrons de presse et de leurs collaborateurs. Elles vont de la question des conditions de travail des journalistes aux techniques rédactionnelles, en passant par l'éthique du journaliste lui-même.

## Forces armées togolaises : Refondation et modernisation pour faire face aux nouveaux enjeux

**L**e nouveau visage des Forces Armées Togolaises (FAT) tel que projeté par le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE est en train de prendre forme. Un décret pris en Conseil des ministres le 09 octobre dernier portant organisation militaire territoriale et des nominations à la tête de certains corps, ont jeté les bases d'une refondation de l'armée togolaise, qui a besoin de se moderniser pour faire face aux défis sécuritaires contemporains.

C'est le 05 juin dernier que Faure GNASSINGBE avait annoncé à la Nation et devant l'ensemble des officiers réunis au palais de la Présidence de la République, les modalités de refondation de notre Armée. Selon le Président de la République, cette refondation est rendue nécessaire par l'évolution des menaces qui peuvent atteindre notre pays, le Togo et aussi par l'instabilité de nombreux pays de notre continent. Tout en rappelant que la mission de l'armée est, et demeure la protection des Togolais dans le cadre fixé par nos institutions démocratiques, il a relevé qu'elle est surtout la garantie de la souveraineté de notre pays, « qui ne peut ni ne doit laisser à personne d'autre le soin d'assurer sa sécurité et la défense de ses intérêts »

Il a donc le 5 octobre dernier, lors d'une rencontre avec les responsables des FAT, appelé les militaires à un devoir d'excellence, sous l'autorité légitime du Chef d'Etat-major Général, des Forces Armées Togolaises et des Chefs d'Etat-major ainsi que du Directeur général de la Gendarmerie Nationale, qu'il a choisis de mettre à leur tête. « Ils conduiront la refondation des forces de défenses et de sécurité, à laquelle participera également la Police nationale, avec un souci constant de cohérence et d'efficacité. Ainsi, tous ensemble, vous participerez, nous participerons au développement de notre beau pays dans un cadre de paix, de sécurité et de sérénité » a indiqué Faure



GNASSINGBE. Reconnaisant les efforts qu'il demande ainsi à nos forces armées, il s'est engagé à les accompagner pour respecter la rigueur de tous les instants, la disponibilité et le professionnalisme que leur impose leur engagement au service de la Nation. « Je consentirai un investissement constant et important pour votre formation, sans jamais oublier son aspect moral qui doit faire partie intégrante de votre préparation au combat, pour votre entraînement mais aussi pour l'équipement des forces dont vous avez déjà vu les effets (autour de nous), et qui se poursuivra, pour qu'à travers la refondation, les Forces Armées Togolaises retrouvent une capacité opérationnelle de haut niveau.

Elle est nécessaire pour relever les défis qui nous attendent à l'intérieur de nos frontières, mais qu'il faut protéger, mais aussi dans le cadre des interventions internationales où le Togo doit avoir sa place et jouer son rôle » a affirmé le Président de la

République.

### UNE NOUVELLE ORGANISATION

Désormais, le territoire national togolais est organisé en deux régions militaires (RM) et deux régions de gendarmerie (RG). Chaque région militaire couvre plusieurs régions administratives. La région de gendarmerie a le même ressort territorial que la région militaire. Les régions militaires sont subdivisées en secteurs militaires et les régions de gendarmerie en secteurs de gendarmerie.

Le territoire national est découpé en cinq secteurs militaires et en cinq secteurs de gendarmerie, disposant des mêmes limites territoriales. Le ressort territorial du secteur militaire et du secteur de gendarmerie correspond à celui de la région administrative. Les espaces maritimes et aériens sont partie intégrantes de l'organisation militaire territoriale. Leur découpage et leur organisation sont fixés par des textes particuliers.

Selon le décret, les régions militaires sont en charge, sous l'autorité du chef d'état-major général des forces armées togolaises, du commandement opérationnel, du soutien et de l'engagement des forces de défense dans l'exécution de leurs missions permanentes et temporaires, ainsi que de la coordination et de la coopération des forces de défense et de sécurité dans la région. La mission de la région militaire est, dans son ressort territorial : de défendre l'intégrité du territoire et, en liaison avec les forces de sécurité, garantir la sécurité des personnes et des biens contre toutes formes de menaces, de participer à la surveillance et au contrôle du milieu physique et humain pour déceler à temps les sources potentielles d'insécurité et d'agression.

Quant à la région de gendarmerie, elle est chargée de la coordination de l'exécution de l'ensemble des missions de la gendarmerie nationale dans le ressort territorial de la région. Dans celui-ci, sa mission est de participer à la défense du territoire national, de veiller à l'exécution des missions de police administrative, de police judiciaire et de police militaire, par l'ensemble des formations et unités de la gendarmerie nationale, d'animer et de coordonner la collecte et la diffusion du renseignement effec-

tuées par les formations et unités de la gendarmerie nationale, de garantir en tout temps la sécurité des personnes et des biens contre toutes les formes de menaces, de participer à la surveillance et au contrôle du milieu physique et humain pour déceler à temps les sources potentielles d'insécurité et d'agression.

### LES NOMINATIONS

Chef d'état-major de la Marine nationale : Le capitaine de vaisseau Takounadi Nayo (précédemment chef d'Etat-major particulier du Président de la République)

Chef d'Etat-major particulier du Président de la République: Le Colonel Awoki Panassa (précédemment Directeur général de la Gendarmerie)

Directeur général de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) : Lieutenant Colonel Koulemaga Kassawa

Directeur général de la Gendarmerie nationale : Le Lieutenant-Colonel Massina Yotroféi (Ancien patron de l'ANR)

Coordonnateur de l'Agence de sûreté de l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma : Le Commandant Alaharé Djimédi.

Commandant de la 1ère région de Gendarmerie : Akpovi Kossi  
Commandant de la 2ère région de Gendarmerie : Lieutenant-colonel Amana Kodjo

Commandant de la 1ère région militaire : Colonel Kégnon Kodjo  
Commandant de la 2ère région militaire : Colonel Kpakpabia Bayakidéou.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**  
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef  
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction  
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique  
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU  
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON  
Essénam KAGLAN  
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17  
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237  
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl  
Tél: +228 22 26 01 91  
+228 22 35 77 66

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires



Togotelecom

### COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Dr Stéphan Domefaa AWITY, Président de la Ligue Togolaise contre le Cancer: *✎ Franck NONNKPO*

## « Le cancer du sein prend des proportions très inquiétantes au Togo (...) »

**L**e mois d'octobre est consacré chaque année dans le monde entier à la lutte contre le cancer du sein. Au Togo, plusieurs associations, luttant contre cette maladie, organisent pendant cette période une série d'activités allant dans le sens de la sensibilisation. Au nombre de ces associations, « Espérance et vie Nouvelle » dont le Directeur Exécutif M. Stéphan Awity, également Président de la Ligue Togolaise contre le Cancer (LTCC), a bien voulu expliquer à Focus Infos le concept d'« Octobre rose » et les conditions de prise en charge du cancer du sein au Togo. Lecture !

**Focus Infos :** Le mois d'octobre est dédié à la lutte contre le cancer du sein au Togo et dans le monde; pourquoi la dénomination « octobre rose »?

**Stéphan Awity :** Permettez-moi de remercier toute l'équipe de Focus infos pour la qualité de vos informations et d'avoir accepté de débattre de cette question aussi sensible qui touche la femme dans son intimité. Le cancer du sein est une maladie très personnelle parce qu'étant lié à la féminité. Pour comprendre la dénomination « Octobre Rose » nous devons remonter un peu plus dans l'histoire pour dire que tout a commencé aux Etats Unis où une multinationale pharmaceutique du nom d'AstraZeneca fabriquant des produits anti cancer comme Novaldex crée le mois de la sensibilisation au cancer du sein en 1985. Depuis le début, cet évènement a eu pour but de promouvoir les mammographies en tant que moyen le plus efficace de lutter contre le cancer du sein. Mais le mois d'octobre est devenu mois international du cancer du sein en 1992 grâce à Evelyne Lauder de la Société Estée Lauder avec la manifestation dénommée « le cancer parlons-en » qui crée et lance la toute première campagne internationale du fameux « pink ribbon » (ruban rose) outil de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein par le dépistage, le traitement, l'accompagnement et la recherche. Le mois d'Octobre devient « Octobre Rose » en France 1994 grâce à la mobilisation de plus en plus d'associations, d'entreprises, de médias y compris le milieu médical.

**F.I :** Quelles sont les activités prévues pendant cette période au Togo?

**S.A :** Les activités ont commencé depuis le 28 septembre passé par une messe à l'aumônerie des hôpitaux en faveur de toutes les personnes victimes du cancer pour implorer l'aide du Tout Puissant face à ce fléau dévastateur. Ensuite les émissions radios télévisées seront diffusées sur les différentes chaînes y compris la presse écrite et en ligne. Elles se sont poursuivies par le lancement officiel, le 08 octobre passé, de la 6ème édition d'Octobre rose Togo et de la campagne de dépistage du

cancer du sein à tarif réduit avec les cliniques partenaires: clinique Autel d'Elie, clinique Alpia, clinique de l'Aéroport, Polyclinique Wossinou et Gbogbo, le Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) d'Aného. Actuellement, nous sommes dans les démarches pour y associer d'autres structures possédant le mammographe ou l'échographie mammaire. Nous sommes prêts à faire déplacer un mammographe jusqu'à Cinkassé pour faire bénéficier ce dépistage aux populations les plus reculées de notre pays si le centre dispose d'un appareil d'échographie. Le 18 octobre prochain nous allons célébrer avec les femmes survivantes du cancer une rencontre conviviale dans le cadre des cinq ans du groupe de parole et dans le cadre de la Journée Internationale des soins palliatifs célébrée tous les deuxièmes samedi du mois d'octobre. Nous avons prévu faire une visite au Centre Hospitalier Universitaire où nous avons déjà fait les démarches pour témoigner notre solidarité aux femmes souffrantes du cancer avec distribution de kits. La dernière activité qui va terminer l'Octobre Rose Togo est prévue pour le jeudi 30 octobre prochain et concerne la grande marche de soutien aux personnes victimes du cancer. Nous allons lancer un cri de cœur à l'endroit de notre gouvernement pour soutenir les personnes victimes du cancer.

**F.I :** Longtemps considéré comme une maladie des femmes, le cancer du sein n'épargne pourtant pas les hommes. Quels sont les signes de cette maladie chez l'homme et chez la femme?

**S.A :** Le cancer du sein demeure une maladie liée à la femme mais néanmoins 1% des hommes aussi s'expose à ce cancer compte tenu de leur morphologie c'est-à-dire que les hommes ayant une poitrine dont les seins tombent comme ceux des femmes peuvent aussi développer la maladie. Nous recevons des cas de ces hommes ayant des anomalies au niveau du sein et ce n'est pas une question de honte. Il vaut mieux en parler pour ne pas être victime plus tard de ce drame.

Les signes d'alerte sont les mêmes aussi bien chez les femmes que les hommes. Il faut que les femmes connaissent leurs seins au bout du

doigt, de manière à ce que toute modification de leur forme ou de leur texture puisse attirer leur attention à savoir : sensation de boule ou d'un épaississement du sein ; sensation de boule à l'aisselle ou au cou; rétraction localisée de la peau ou du mamelon comme une peau d'orange ; inflammation persistante et douloureuse de la peau ; écoulement du mamelon (liquide non blanchâtre) ; Eczéma, rougeur ou autre anomalie du mamelon ; tout changement visible ou palpable à l'aisselle ou au sein. Tous ces signes peuvent être décelés par la femme elle-même si elle pratique ce que nous appelons auto-examen des seins (AES)

**F.I :** Les étapes de la maladie ou les étapes du traitement ou les moyens de dépister cette maladie ?

**S.A :** Pour les étapes de la maladie, il y a tout d'abord la constatation dans le sein, ensuite les cellules cancéreuses du sein vont se disséminer vers d'autres organes alors on parlera de « métastase » et dans ce cas le traitement devient plus compliqué et ce sont les soins palliatifs qui restent le dernier recours pour accompagner la malade. Pour le traitement, il en existe quatre: la chirurgie, la chimiothérapie, l'hormonothérapie et la radiothérapie. L'auto-examen mensuel des seins (AES). Des études ont montré que les femmes qui pratiquent l'auto-examen des seins découvrent des cancers plus petits et moins avancés que celles qui ne le pratiquent pas.

**F.I :** Quels sont les différents types de cancer du sein et quels comportements y prédisposent?

**S.A :** Il en existe plusieurs : le cancer du sein non infiltrant qui peut être aussi un carcinome canalaire in situ (CCIS), le plus courant, ou un carcinome lobulaire in situ (CLIS) ; le cancer du sein infiltrant ou le carcinome canalaire infiltrant (CCI) ; le cancer du sein inflammatoire (CSI), un type rare de cancer du sein infiltrant compte pour environ un à trois pour cent de tous les cancers du sein. Il y a aussi la maladie de paget du mamelon, un autre type de cancer du sein moins courant ; elle ne représente que moins de 5% de tous les cancers du sein.



**F.I :** Etat de lieu de la lutte contre le cancer du sein au Togo!

**S.A :** Le cancer prend des proportions très inquiétantes au Togo surtout le cancer du sein qui touche presque chaque ménage, c'est alarmant. Le Togo ne dispose pas encore d'un registre du cancer, ce qui met en doute toute réalité du nombre croissant du cancer en général et du cancer du sein en particulier. Néanmoins, selon le Globocan 2008, le cancer du sein toucherait 663 femmes togolaises avec 381 décès pour la même période donc pour l'année 2008. Les cinq précédentes campagnes de dépistage que nous avons réalisées à Lomé (2009, 2010, 2011, 2012 et 2013) nous ont permis de trouver des taux avoisinants 5%. Selon les statistiques issues du registre hospitalier en matière de cancer au Togo, le cancer du sein occupe un taux de 27,1% (Politique et plan stratégique intégré de lutte contre les maladies non transmissibles 2012- 2015).

**F.I :** Comment se font le dépistage et la prise en charge du cancer du sein?

**S.A :** La campagne de dépistage comporte plusieurs actions : une consultation rapide par un médecin puis la mammographie. S'il y a une anomalie dans la mammographie, la patiente doit passer faire l'échographie mammaire

Dans l'un ou l'autre cas le patient doit revoir le médecin pour dernier conseil et pour être rassuré. La fiche du guide d'information « cancer du sein » doit être retiré et le ruban rose qu'on noue à chaque patiente.

La prise en charge est pluridisciplinaire. Il y a la prise en charge pour l'annonce de la maladie qui doit être fait par un psychologue, le traitement médical que nous

avons énuméré très haut mais aussi le suivi par d'autres spécialistes entre autres le nutritionniste. La prise en charge médicale demeure la grande préoccupation pour tous les acteurs et nous avons depuis deux ans fait des projets pour le parrainage des femmes

nécessiteuses chez qui aurait trouvé un nodule et qui doivent suivre le traitement. Nous lançons un appel de détresse à l'endroit de toutes les institutions et aux gens de bonne volonté pour venir en aide à ces femmes au moment opportun. En attendant une solution durable à ce problème, nous essayons de faire des plaidoyers dans les familles victimes de cette maladie pour la mobilisation des ressources afin de prendre en charge la malade. Néanmoins nous aidons les malades avec d'autres produits que nous recevons en dons divers et c'est aussi des produits qui coûtent extrêmement chers.

**F.I :** Quelques conseils pratiques à l'endroit de la population!

**S.A :** Le cancer n'arrive pas qu'aux autres, tout le monde peut en souffrir. Il existe des facteurs de risque de cancer du sein sur lesquels aucune personne n'a le contrôle à savoir les antécédents familiaux ou les antécédents de reproduction. Néanmoins on peut réduire les risques en modifiant son style de vie. Entre autres en favorisant une alimentation riche en fruits et légumes, en perdant le poids que vous avez en trop donc combattre l'obésité, en faisant des activités physiques (au moins 30mn de marche par jour), en limitant votre consommation d'alcool, en allaitant votre enfant au moins une période de 6 mois et cessant de fumer. Toutes ces mesures peuvent retarder le cancer mais ne peuvent pas pour autant prévenir la maladie. C'est pour cela que nous conseillons aux femmes dont l'âge avoisine 40 ans ou celles qui ont des antécédents familiaux ou des anomalies à se faire dépister un peu plus tôt.

## Inauguration du 3ème quai :

Albert AGBEKO

# Le Port de Lomé, désormais incontournable dans le trafic maritime en Afrique

**L**e président Faure Gnassingbé a inauguré ce 14 octobre 2014 le troisième quai du Port autonome de Lomé. Il avait à ses côtés ses pairs du Bénin, Dr Thomas Boni Yayi et du Niger M. Mahamadou Issoufou, ainsi que le PDG du groupe Bolloré, M. Vincent Bolloré. Dix huit mois ont suffi pour la construction de ce joyau qui a nécessité un investissement de 300 milliards de F CFA, fruit d'un partenariat public-privé entre l'Etat togolais et le groupe français Bolloré. La construction de ce troisième quai offre une nouvelle notoriété au port de Lomé et le place au rang des ports modernes qui peuvent accueillir des bateaux de troisième génération.

### Le 3è quai: un outil de repositionnement économique

Pour le Premier ministre Séléa-godzi Ahoomey-Zunu, s'exprimant au cours de la cérémonie d'inauguration, le Togo, à travers ce 3ème quai, s'est repositionné comme une destination de choix pour les grands armateurs internationaux.

« Le 3è quai devient un précieux outil de repositionnement économique. Il fait par ailleurs du Port autonome de Lomé, le maillon essentiel du projet de corridor de développement du pays », souligne-t-il. Il insufflera un nouveau dynamisme à la politique de relance économique, a poursuivi le Premier ministre, avant de rappeler que ces enjeux vont bien au-delà des préoccupations strictement nationales. « Avec son 3e quai, le Port autonome devient un outil stratégique pour l'intégration dans la sous-région ouest-africaine. Il a été conçu pour que les nouveaux atouts du seul port en eau profonde de l'Afrique améliorent l'offre de service pour toute la sous-région et en particulier pour les pays enclavés de l'hinterland. La réalisation de cette importante infrastructure économique qu'est le 3e quai contribuera ainsi à faire de Lomé, l'un des débouchés les plus prisés pour les pays voisins sans littoral qui sont en quête d'ouverture pour l'écoulement de leurs produits, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation », souligne-t-il.

Le Premier ministre togolais a par ailleurs rendu hommage à Vincent Bolloré, pour les prouesses technologiques de son groupe, à qui le gouvernement togolais, a fait confiance et qui a tenu ses promesses.

« Nous sommes engagés à construire une plateforme de référence. Un engagement auquel nous tenons. Avec les projets en cours, nous avons la conviction que le Togo est sur la voie d'une émergence économique et notre devoir est d'accompagner cette dynamique », a répondu M. Vincent Bolloré soulignant que cette inauguration n'est que le début.

Selon le PDG du groupe Bolloré, l'ambition de la multinationale

c'est de rallier les pays voisins. « Ceci paraît un travail fou, en réalité c'est un travail extraordinaire. Parce que l'avenir du monde est aujourd'hui en Afrique. Il est au Togo, au Bénin, au Niger... Et comme vous le savez nous irons jusqu'au Niger où jamais un train n'a circulé. Notre ambition c'est d'apporter aussi les nouvelles technologies et notamment l'énergie solaire », a conclu M. Bolloré.

Long de 450 mètres, le 3ème quai du terminal à conteneurs, a nécessité le dragage de près de 2.000.000 m<sup>3</sup> de sable et sédiments pour atteindre une profondeur de 15 mètres. Equipés de rails, le quai peut accueillir toutes les nouvelles générations de portiques de manutention transportant 700 conteneurs 20 pieds.

La construction de ce quai a été un puissant pourvoyeur d'emploi pour la jeunesse togolaise. Elle a créée plus de 300 emplois directs alors que les travaux d'extension et de modernisation ont également générés 300 nouveaux emplois. Plus de 900 autres collaborateurs se sont relayés nuit et jour sur le chantier. La construction a également favorisé un transfert de compétences.

### Le Port de Lomé, un géant dans le trafic maritime en Afrique

Le 3ème quai, concédé à Togo Terminal pour 35 ans, devra permettre au Port autonome de Lomé de projeter un résultat net d'environ 1.667 milliards de francs CFA, soit une progression de 94% par rapport à l'année 2013.

Il doublera les volumes portuaires en cinq ans et les triplera en dix ans pour atteindre une capacité de traitement annuel de 1.2 millions de conteneurs 20 pieds. Le traitement actuel annuel étant de l'ordre de 350.000 conteneurs pieds.

Le Port de Lomé possède d'énormes potentialités qui en font un véritable pôle d'éclatement sur la côte ouest africaine. Avec une profondeur de 14 mètres, le Port de Lomé est le seul port en eau profonde de la côte

ouest africaine pouvant accueillir des navires de 3ème génération. Avec plus de 8,6 millions de tonnes de fret traitées en 2013 et 80% des échanges commerciaux du pays y transitant, le Port Autonome de Lomé est l'un des principaux piliers de l'activité économique du Togo. Mais son importance rayonne au-delà des frontières togolaises. Le port est une infrastructure essentielle pour de nombreux pays de l'hinterland.

Sa position stratégique à égale distance des deux points extrêmes de la Côte Atlantique de l'Afrique, Nouadibhou en Mauritanie et Luanda en Angola, à moins d'une journée de voyage vers plusieurs capitales africaines, fait que ce port, le seul en eaux profondes (15 mètres) de l'ouest du continent, se positionne naturellement comme l'escale privilégiée des entreprises commerçant avec l'Afrique. En témoigne la croissance continue de son activité. Conçu initialement dans les années 60 pour traiter 400.000 tonnes de marchandises par an, le Port Autonome de Lomé traite aujourd'hui plus de 8,6 millions de tonnes de fret : hydrocarbures, matériaux de construction, oléagineux, vrac solide et liquide, minerais, produits vivriers...

Grâce au statut de port franc dont jouit le Port de Lomé, la manutention et le transfert des marchandises dans l'enceinte portuaire s'effectuent sans contraintes douanières, permettant ainsi un gain de temps dans les opérations de traitement des navires et des marchandises.

L'un des atouts du Port Autonome de Lomé repose également sur la rapidité des formalités administratives qui est le résultat des efforts de simplification des circuits d'enlèvement des marchandises. Ce qui fait qu'il est le plus attractif pour les pays de l'hinterland. Sa relative bonne organisation et son efficacité en termes de délais de sortie des marchandises (72 heures en moyenne), ainsi que



le faible nombre de barrages routiers (par rapport à ces concurrents) en font un port attrayant pour les importateurs des pays de l'hinterland.

En 2002 et 2003, Lomé a été un port essentiel pour l'approvisionnement en hydrocarbures pour les trois pays et tout particulièrement pour le Burkina Faso et le Mali. La présence de deux chefs d'Etat étrangers, surtout le Nigérien, à la cérémonie d'inauguration, n'est pas fortuite. C'est le signe de l'importance que les pays de l'hinterland accordent au port de Lomé.

La politique des grands travaux initiée depuis quelque temps

par le gouvernement togolais a permis l'aménagement des voies de contournement de la ville de Lomé, l'élimination des cols critiques d'Alédjo et de Défalé, les travaux de réhabilitation et d'élargissement de la National N°1 sur plus de 400km, la construction des postes de contrôle juxtaposés de Cinkassé. La mise en service depuis le 30 juillet 2014 du guichet unique pour le commerce extérieur, permet d'accélérer les procédures. Toutes ces mesures renforcent davantage la compétitivité du port de Lomé. Et ce 3ème quai vient donner un coup d'accélérateur à ce qui se fait déjà bien au Port de Lomé.

## Prolifération de cliniques sauvages :

# Personnel non qualifié, soins approximatifs, médicaments douteux..... Menaces sur la santé publique

**V**otre parent aurait pu y rester si vous aviez perdu une minute de plus dans ce centre de santé », ou encore, « si vous étiez venus directement à l'hôpital, au lieu de perdre du temps dans ce centre médical, peut-être qu'on aurait pu le sauver ...» Voilà quelques propos tenus par des médecins d'hôpitaux ou de cliniques réguliers à l'endroit de proches de patients et qui sonnent souvent comme des oraisons funèbres. Car malheureusement, ceux qui amènent leurs proches dans ces centres de santé qui prolifèrent dans les zones urbaines et péri-urbaines de notre pays, le font à leurs risques et périls ; ces lieux se révélant de vrais mouroirs. Comment évolue ce monde fait de brics et de brocs, avec comme enjeu ni plus ni moins que la vie de nos compatriotes ? Enquête exclusive !

Selon les chiffres officiels, ce sont 933 structures sanitaires dont 630 publiques et 303 privées qui sont enregistrées auprès du Ministère de la Santé et exercent légalement sur l'étendue du territoire. A côté de ces centres répertoriés, beaucoup d'autres exercent dans la plus grande illégalité et se voient confier les soins de santé de centaines de milliers de Togolais. C'est Lomé-Commune qui en est la zone de prédilection, concentrant à elle seule plus de 50% de ces praticiens illégaux tandis que les districts sanitaires N° 2 (Bè Kpota-Adakpamé...) et N° 5 (Djidjilé -Adidogomé) sont les plus touchées.

Les femmes enceintes sont celles qui font appel le plus à ces centres et donc les premières victimes, au mépris de leurs droits et dans l'ignorance absolue des risques encourus, aussi bien pour leur propre santé que celle de leur bébé. Selon la surveillante adjointe à la Maternité du CHU Sylvanus Olympio Mme Adjalm MEWE, son service reçoit en moyenne trois cas d'urgence par jour de complications nées d'une mauvaise prise en charge dans une structure sanitaire privée tenue la plupart du temps par un personnel non qualifié et formé sur le tas.

### Prise en charge et conditions de travail scandaleuses :

Illégalité, cadres inadaptés, soins approximatifs, administration de produits pharmaceutiques douteux, conscience et rigueur professionnelle inexistantes; voilà les caractéristiques essentielles de ces « cliniques » sauvages qui pourtant, ont aujourd'hui pignon sur rue. A cela il faut ajouter le manque de formation spécifique ou alors sur le tas : « c'est la répétition qui donne du sens à l'action et non les diplômes accrochés au mur » se justifie une de ces infirmières autoproclamées, qui exhibe comme seule compétence, une formation reçue auprès

d'agents de la Croix-Rouge.

Dans le cadre de cette enquête, nous nous présentâmes dans un de ces centres situé à Bè-Kpota pour prétendument inscrire une de nos sœurs avec un niveau de 5è. Nous apprîmes que le responsable serait médecin intervenant au CHU Sylvanus Olympio (ce qui est par ailleurs puni par l'article 181 du Code de Santé). Ses assistants, deux filles et un jeune homme de 21 à 23 ans, ont un niveau BEPC pour le plus diplômé. Ici la répartition des rôles est bien définie comme dans un centre d'apprentissage. Il y a le patron, auquel pallie en cas d'absence le « senior », suivi enfin des autres. Comme notre médecin n'est souvent pas là, c'est Angèle, la senior avec son brevet d'études, qui s'occupe des malades. Elle a toute latitude pour faire les soins et administrer les produits qu'elle juge nécessaires au patient ; à charge en cas de complication d'aviser le médecin.

Le local abritant ce centre est exigü: environ 25m<sup>2</sup>, séparés en quatre par des contre-plaqués. Trois des compartiments disposent chacun d'un lit d'une place et d'un pose-sérum et le quatrième (probablement le bureau du directeur) dispose de deux tables sur lesquelles sont disposés respectivement des documents et des médicaments.

L'odeur y est intenable, et pour cause : une fosse septique non couverte, trône juste derrière la seule fenêtre du bâtiment, entrouverte. La demi heure que nous y avons passé à discuter des conditions d'admission de notre sœur fictive nous a en outre permis d'assister aux défilés incessants de quelques petits lézards aventureux sur les lits inoccupés du centre

A Agbata, sortie Est de Lomé dans la préfecture des Lacs, nous tombons sur une autre clinique. Ici, les lieux semblent davantage inspirer confiance : une dizaine de chambres bien équipées et entretenues. Il n'y a cependant

pas d'affichage de numéro attestant l'autorisation d'exercice de ce centre. Après enquête, nous apprenons que la responsable dirige une ONG ayant la santé comme objet. Pas suffisant pour prétendre diriger une clinique, surtout avec le niveau de lère.

Feignant cette fois-ci des maux de ventre, une des assistantes nous proposa, après une prise de poids, de tension et de température, un mélange de trois produits par injection. Prétextant une allergie à la piqûre, nous lui demandâmes la composition de son produit. Elle n'en sait rien : «Je ne sais pas trop mais madame a pu calmer plusieurs maux de ventre avec cette composition. Ça doit être des antibiotiques ou des antidouleurs», avoua-t-il visiblement sans gêne. Finalement, ce sera une plaquette d'Amoxycilin et de Batrim, prescrites à la va-vite.

### Des témoignages qui font froid dans le dos!

Qui mieux que les praticiens pour parler des dangers que représentent ces cliniques sauvages pour la santé publique, eux qui sont souvent appelés à connaître des complications nées des soins approximatifs qui y sont administrés aux patients ? Voici quelques témoignages recueillis auprès d'eux ; poignants.

Madame MEWE : « J'ai comme l'impression que les responsables de ces structures) nous prennent pour des poubelles si vous m'excusez le terme. C'est souvent quand ils constatent que leur patient est proche de la mort qu'ils nous les envoient. Il n'y a pas longtemps, une de ces infirmières nous a amené une jeune femme de 31ans. Cette dernière était à dilatation complète (ce qui veut dire qu'elle a déjà commencé son travail d'accouchement), avec un œdème vulvaire (une vulve vaginale enflée ndr), et une tension artérielle élevée. Normalement dans sa situation, elle devait être évacuée avant même qu'elle ne commence le travail. Lorsqu'on a exigé à savoir les analyses déjà faites, l'infirmière a fait juste mention de



Des malades dans une Clinique Sauvage

la DDR (date de la dernière règle) qui n'est pas une analyse. Ils n'ont en réalité fait aucune analyse, ni même le groupage alors que la jeune femme souffrait et saignait beaucoup. Il nous a fallu alors faire des analyses immédiatement et le groupage pour savoir quel type de césarienne faire. Nous avons pu sauver la mère mais malheureusement le bébé est mort avant l'opération. Elle a fait des dépenses énormes, a beaucoup souffert, et garde désormais une cicatrice de son opération tout cela pour repartir sans son bébé. L'infirmière qui l'accompagnait est partie avant même qu'on ne finisse l'opération. Parfois, les patients nous viennent pour hémorragie ou pour déchirure du col de l'utérus et on constate avec regret que dans les centres de santé où elles avaient été suivies, on ne leur a même pas fait faire une analyse sérologique pour protéger l'enfant d'un éventuel risque de VIH.(...) Beaucoup de femmes meurent chez nous de provenance de ces centres, mais à bien y regarder elles étaient mortes avant même de venir ici. Le pire c'est que nous recevons toutes les catégories de femmes comme cela ; des plus lettrées aux moins lettrées. Tenez, il y a deux semaines, nous avons reçu une étudiante en 3e année qui est allée se faire suivre dans une maison d'accouchement. Elle est venue ici avec des souffrances sévères et son col était rompu. Nous avons pu la sauver elle et son enfant mais malheureusement ce dernier souffrira d'une altération des facultés mentales. La semaine d'avant c'était une institutrice dont on avait forcé le travail sans examens cliniques.»

Dans bien d'autres cas, certains patients ne doivent leur survie qu'à un coup de chance. C'est le cas par exemple d'une jeune

femme dans un de ces centres de santé situé à Kégué qui ne doit sa survie qu'à une équipe de la Direction des Etablissements de Soins venue pour un contrôle inopiné dans ledit centre.

« A notre arrivée nous avons remarqué une jeune dame assise sur un banc toute essoufflée. Nous nous sommes intéressés à elle et nous avons vu qu'elle était toute anémiée. En dehors de cela, nous avons remarqué des tâches de sang sur le siège où elle était assise. Le responsable du centre était lui-même absent, et le centre était à la merci des aides-soignants formés sur le tas et qui n'ont aucune qualification, aucune connaissance médicale. La jeune femme faisait de la fièvre, et nous l'avons évacuée sur l'hôpital de Bé où elle avait suivi une opération le même jour. On n'a dû lui transfuser deux poches de sang pour pouvoir la récupérer car elle avait eu des complications des suites d'un avortement. Nous avons interpellé le responsable du centre qui travaillait déjà dans un centre public. Il a reçu une sanction très lourde. (...) Il y a même des notes et arrêtés portant interdiction de formation dans les cabinets privés. Nous considérons cela comme une forme d'escroquerie parce que ces personnes qui forment savent très bien que l'attestation qui sera délivrée n'est pas reconnue», nous a confié M. Isaac KPOKANU, chargé du secteur privé de soins à la Direction des Etablissements de Soins.

Les responsables de certains de ces centres poussent parfois loin leur culot en séquestrant des bébés pour s'assurer que les parents viendront s'acquitter de leurs dettes dans le cas où la maman a dû être évacuée d'urgence suite

(Suite à la page 9)

## Prolifération de cliniques sauvages :

(Suite de la page 8)

aux complications survenues de l'accouchement, comme nous l'a révélé la surveillante du service de maternité du CHU.

### La loi n'est pourtant pas muette ...

Il existe bel et bien un cadre légal prévu par le livre III du code de Santé, adopté par le parlement en mai 2009, et qui régit le secteur privé de soins au Togo. Il y est décrit le profil du personnel qui peut travailler dans un centre médical aussi bien pour les professions médicales (médecin, chirurgiens) que le paramédical (sage-femme, infirmier d'état, assistant-médicaux...) ainsi que les conditions auxquelles est soumise toute personne voulant ouvrir un centre médical privé.

Selon ledit code, la première des conditions pour ouvrir un centre de santé privé au Togo est d'avoir un diplôme médical reconnu par l'Etat. Ceci exclut bien évidemment toute attestation délivrée suite à une formation sur le tas dans un centre médical, qu'il soit légal ou pas. Il faut ensuite se faire enregistrer auprès de l'ordre

national des médecins. « Nul ne peut exercer la profession de médecin ou de chirurgien-dentiste au Togo s'il n'est .... Inscrit au tableau de l'ordre national des médecins ou au tableau des chirurgiens-dentistes », souligne à cet effet, l'article 163 du code de la santé.

Des recommandations sont aussi faites par rapport aux locaux d'un centre traitant la santé de l'homme dans le code. L'immeuble en question doit répondre à des conditions d'hygiène, de confort et de sécurité et le lieu choisi doit favoriser le respect de l'intimité du malade et la confidentialité des échanges entre médecin et patient.

Ces dispositions somme toute simples constituent un défi que tout centre dédié à la santé doit relever au risque de tomber sous le coup de la loi et d'écopier des sanctions prévues à cet effet.

L'article 200 punit l'exercice illégal des professions médicales. Il convient avant tout de distinguer les deux cas d'exercice illégal que punit le code. Il s'agit d'une part du fait qu'un professionnel ayant un diplôme légal outrepassé ses

attributions et intervient dans un domaine autre que le sien (un chirurgien dentiste qui procède à un accouchement par exemple) et d'autre part d'une personne n'ayant aucun diplôme légal reconnu et qui exerce (le cas le plus courant).

S'il s'agit des praticiens médicaux (médecins, chirurgiens-dentistes), la sanction va d'une amende de cinq cent mille (500.000) à cinq millions (5.000.000) FCFA et en cas de récidive, d'une amende de cinq millions (5.000.000) à vingt millions (20.000.000) FCFA et une peine d'emprisonnement d'un à trois ans ou l'une de ces peines seulement. Pour les paramédicaux, le code prévoit une amende de deux cent cinquante mille (250.000) à deux millions (2.000.000) FCFA ; en cas de récidive, d'une amende de deux millions (2.000.000) à cinq millions (5.000.000) FCFA et d'une peine d'emprisonnement d'un à trois ans ou d'une de ces deux peines seulement. La loi autorise aussi la saisie des matériels de travail et la fermeture des locaux ayant servi à la commission de l'infraction.

### La direction des établissements de soins, l'arme principale de l'Etat togolais

Si la loi n'est pas muette sur les dérives constatées dans les centres de santé illégaux, les autorités le sont encore moins. Plusieurs actions ont été conduites depuis 2008 pour assainir le secteur privé de la santé. Il s'agit entre autres de la création d'une direction des établissements de soins qui a pour mission de lutter contre la prolifération des structures de santé illégales. Comme moyen d'action, la direction a mis en place une équipe qui procède régulièrement aux descentes inopinées sur le terrain en vue d'inspecter et contrôler les infrastructures et le personnel non seulement des centres médicaux légalement enregistrés, mais aussi de ceux qui exercent en marge de la légalité.

Le choix des centres à contrôler se fait parfois sur recoupement des informations qui parviennent à la direction par rapport à ces centres et parfois sur appel de la justice qui exige une inspection de certains centres. « Quand nous

constatons des cas d'exercice illégal, nous interpellons d'abord le concerné et nous lui demandons de se conformer à la légalité; si cela continue nous pouvons ordonner la fermeture des lieux ou la saisie des équipements de travail et faire appel aux autorités compétentes pour que notre décision soit appliquée comme cela a été le cas dans la région centrale plus précisément à Pagala où nous sommes tombés sur un centre dirigé par une aide soignante. On a ordonné la fermeture du centre. Comme ils n'ont pas obtempéré, nous avons envoyé un rapport à notre ministre de tutelle. La semaine qui a suivi le CB de Blitta a fait une intervention dans le centre. La dame a écopé de six mois de prison», explique M. Isaac KPOKANU.

Ces actions ajoutées aux différentes sensibilisations qui se font dans le milieu des professionnels de la santé eux-mêmes ont contribué, selon M. KPOKANU, à une régression de 30% des centres de santé illégaux de 2009 à 2011 mais ne suffisent pas à endiguer complètement le phénomène.

Albert AGBEKO

## Fête de la bière et comportements responsables: L'UNFPA s'implique

**L**a fête de la bière est l'un des événements les plus populaires au Togo. Cette année, 24 jours d'animation et 4 weekends y seront consacrés et plus de 200 000 personnes, en majorité des jeunes, sont attendues à la plage de Lomé.

La particularité de cette édition est que l'événement ne se limitera pas à la consommation de la bière. Elle sera aussi une occasion pour la sensibilisation du public sur tout ce qui concerne les grands rassemblements humains notamment la protection contre les comportements à risque chez les jeunes. Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en collaboration avec d'autres partenaires nationaux organise, en effet, pendant toute la durée de la fête, une campagne dénom-

mée « Condomize ». Lancée le 09 Octobre 2014, elle vise à contribuer au changement de comportements chez les jeunes afin que ces moments de réjouissances ne soient pour eux une occasion d'adopter des comportements à risque qui pourraient compromettre leur avenir.

La campagne est basée sur la promotion de l'utilisation des préservatifs masculins et féminins comme moyen de prévention efficace contre le VIH, les IST et les grossesses non désirées. Plus de 2

millions de préservatifs masculins et 200 000 préservatifs féminins seront distribués à cette occasion. « Nous avons formé une cinquantaine de jeunes qui vont animer la campagne ; ils seront des pairs éducateurs et auront pour mission de parler aux visiteurs parce qu'on aura plus de 200 000 participants à la fête de la bière», a expliqué le Prof. Vincent P. Pitche, Coordinateur national du Conseil national de lutte contre le VIH/Sida et les maladies sexuellement transmissibles (PNLS).

Pour le représentant de l'UNFPA au Togo, Dr Koffi Justin, « partout où les jeunes se réunissent il faut leur offrir une panoplie de choix en matière de prévention contre les IST/VIH



Dr Justin KOFI, UNFPA (2<sup>e</sup> à droite)

SIDA mais aussi en matière de prévention contre les grossesses non désirées.»

La fête de la bière se déroule du 09 Octobre au 02 Novembre 2014.

Vous avez besoin  
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 19 78 20 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com

Kponou Tobossi, DG de NFS-Togo :

Albert AGBEKO

## « Je suis davantage impressionné par le côté nutritif que thérapeutique du Moringa »

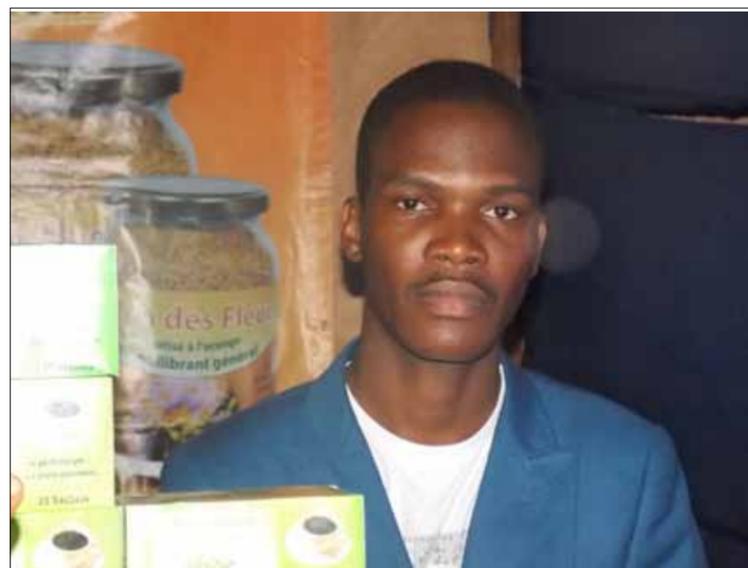
**I**nfirmier d'Etat et employé au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Lomé, monsieur Kponou Mathieu TOBOSSI a été sans doute influencé par son profil pour créer son entreprise. Sa société Nouvelle Formule Sanitaire-Togo (NFS-Togo) fait dans le naturo-thérapie et plus particulièrement dans la diéto-thérapie. Elle utilise la vertu thérapeutique des aliments pour prévenir et guérir des maladies. Avec notamment l'une des plantes les plus riches en valeur nutritive et oligo-éléments : le Moringa Oleifera.

Selon des études, celle-ci contient deux fois plus de protéines et de calcium que le lait, autant de potassium que la banane, autant de vitamine A que la carotte, autant de fer que la viande de bœuf ou les lentilles et deux fois plus de vitamine C qu'une orange. Beaucoup de programmes utilisent les feuilles de Moringa oleifera contre la malnutrition et ses maladies associées (cécité, etc.). Malgré ses vertus et le fait que le sol national en produise l'une des meilleures, les Togolais l'uti-

lisent très peu, certainement par ignorance et surtout à cause de son odeur et de son goût. Pour contourner cette difficulté, la société NFS propose les feuilles de Moringa sous forme de thé. « Son administration à nos clients a montré une accélération de leur processus de guérison » note avec satisfaction l'infirmier, qui affirme être impressionné davantage par le côté nutritif que thérapeutique. Le résultat de toutes les façons sont prometteuses : plus de mille boîtes de ce thé sont écoulées

mensuellement sur le marché. Cependant, en l'absence d'une structure de transformation, les feuilles que produit monsieur TOBOSSI sont envoyées dans les pays de la sous-région pour être transformées. Ce qui grève évidemment le prix de vente. Aussi son vœu est-il d'en installer une localement, avec le concours de partenaires financiers.

En attendant, il reste optimiste : « les difficultés sont formatrices » soutient-il. La société NFS lancée par son promoteur pour augmenter ses revenus car le salaire de fonctionnaire devenait insuffisant pour vivre, a créé dix emplois directs et une trentaine indirects. « Si nous sommes accompagnés, nous pouvons embaucher 100 à 200 personnes. Cela contribuerait à la réduction du chômage et



Kponou Tobossi

de la pauvreté », promet monsieur TOBOSSI. Pour lui, le gouvernement devrait en faire davantage pour accompagner les jeunes entrepreneurs, en

allégeant par exemple les taxes pesant sur l'importation des matières premières qu'ils utilisent dans leurs activités.

# CFAO vous ouvre les portes du crédit

**Simplifiez-vous l'achat de votre véhicule.**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans votre concession



## CFAO MOTORS

cfaogroup.com

Boulevard Eyadéma - Tél.: +228 22 23 31 00 / 22 21 20 79  
www.cfaomotors-togo.com



## Emploi des jeunes:

✎ Franck NONNKPO

## Partenariat ANPE/FAIEJ et ANPE/ PRADEB pour moins de chômage

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a signé le mercredi 1er octobre dans ses locaux à Lomé, deux conventions de partenariat, l'une avec le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), l'autre avec le Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB).

La convention qui lie le FAIEJ à l'ANPE est un accord destiné à formaliser de la manière la plus complète possible la relation de partenariat existant entre ces deux structures. Par cet accord, les deux parties s'engagent à mettre à la disposition au besoin de l'une et de l'autre, la logistique nécessaire pour la réalisation des formations en entrepreneuriat par le FAIEJ et les informations sur les jeunes de 18 à 35ans inscrits dans la base de données de l'ANPE.

L'ANPE, à travers ses relais régionaux et ses représentations de Lomé Commune, recueillera et transmettra au FAIEJ, les candidatures de jeunes désireux de bénéficier de l'appui technique et financier du FAIEJ et mettra à la

disposition du FAIEJ des informations sur les jeunes de 18 à 35 ans inscrits à son dispositif d'accompagnement en vue d'une sensibilisation desdits jeunes à la culture entrepreneuriale.

L'agence exécutera aussi pour le compte du FAIEJ des renforcements de capacités des jeunes porteurs d'idées d'entreprise en techniques de création et de gestion de la micro entreprise. Les jeunes renforcés seront accompagnés par les services techniques de l'ANPE dans le montage de leurs plans d'affaires.

Le FAIEJ en retour mettra à la disposition de l'ANPE la logistique nécessaire pour la réalisation des activités de renforcements de capacités et au recueil des candidatures des jeunes désireux de bénéficier

de l'accompagnement du Fonds. Les bénéficiaires des formations en entrepreneuriat organisées par l'ANPE pour son propre compte pourront être appuyés et accompagnés par le FAIEJ en vue du financement de leurs activités conformément aux procédures et conditions établies par ce dernier. La deuxième convention signée entre le PRADEB et l'ANPE a pour objectif d'encadrer et de faciliter la mise en œuvre des projets d'entreprise des jeunes porteurs d'idées de projets. Le PRADEB s'engage à assister les jeunes dans la rédaction de leurs projets et à appuyer l'insertion des jeunes porteurs de projets accompagnés par l'ANPE qui, à son tour, mettra à disposition du PRADEB, toutes ses infrastructures disponibles sur toute l'étendue du territoire.

Au cours de la cérémonie, le Directeur général de l'ANPE, M. Edmond Komlan Amoussou, s'est félicité de la mise en place de ces



Poignée de mains entre M. Amoussou et Mme Gbadamassi-Mivédor

trois dispositifs (FAIEJ, ANPE, PRADEB) par le gouvernement, dispositifs qui permettent de venir en aide aux jeunes en quête d'emploi. Il s'est par ailleurs engagé à respecter l'accord conclu entre son institution et les deux autres.

Pour Mme Gbadamassi-Mivédor Saouda, Directrice générale du FAIEJ, cette convention contribuera à relever le défi majeur de lutte contre le chômage. « Je suis rassurée et je peux affirmer qu'en-

semble, nous pouvons relever le défi de l'emploi des jeunes dans notre pays», a-t-elle déclaré.

De son côté, M. Kossivi Agbo, Coordonnateur du PRADEB, a souligné que cette convention permettrait un meilleur accompagnement des jeunes dans les questions liées à l'emploi. « Ce cadre que nous formalisons aujourd'hui, c'est pour accompagner davantage les jeunes», a-t-il dit.

## Semaine Nationale de la micro finance: Cap sur la finance inclusive au Togo

✎ Raphael DJAMESSI

D'environ 62.400 bénéficiaires en 1995, le nombre de personnes ayant recours aux institutions de micro finance est passé à près d'1, 4millions aujourd'hui soit 25% de la population togolaise. Le patrimoine de ces institutions lui est passé de 20 milliards en 2008 à 148 milliards en 2013. Ces statistiques démontrent à suffisance l'implication des structures de finance inclusive dans la vie des populations togolaises et sa contribution à l'économie nationale.

C'est conscient de cette implication que les professionnels de ce secteur sous l'initiative de l'Etat togolais organisent depuis 2011 une semaine Nationale de la Microfinance. Objectif : offrir un cadre d'échanges, de concertations et de réflexions sur les problèmes du secteur à l'ensemble des acteurs de la micro finance aussi bien les partenaires que les bénéficiaires en passant par les prestataires de services.

L'édition de cette année, la quatrième du genre, a été lancée ce lundi 13octobre par la Mme Victoire Tomégah Dogbé, Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes en présence de plusieurs personnalités du monde la finance inclusive et des institutions internationales à l'instar de l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la Banque Africaine pour le Développement (BAD). « La Microfinance est un des secteurs de développement socio économique vitaux, car elle a démontré aux yeux du monde sa capacité à être un ins-



Table d'honneur au lancement

trument puissant de lutte contre la pauvreté » a relevé la Ministre à l'ouverture de l'atelier marquant le début de la semaine Nationale de la Microfinance avant d'inviter les acteurs présents aux ateliers de cette semaine à «trouver les stratégies et mécanismes qui permettront aux Systèmes Financiers Décentralisés d'occuper la place qui leur revient surtout dans le financement des populations à la base ». Elle a convié a, cet effet, les participants à y aborder sans tabou les questions essentielles liées à la place de l'inclusion financière dans notre secteur financier; aux stratégies

à déployer au niveau régional pour assurer plus d'inclusion dans les milieux reculés; à l'état de la transparence financière dans les opérations ; au niveau de performance sociale ; mesures à prendre pour mieux assainir le secteur et prévenir les risques

; orientations à oser pour combattre les impayés et assurer une gestion accrue des risques inhérents à ce secteur etc.

Cette semaine placée sous le thème « Cap sur l'inclusion financière au Togo » sera marquée, outres ces différents ateliers,

des foires d'expositions des produits des institutions de microfinance, des caravanes qui sillonneront toutes les cinq régions du pays, et des stands en vue de sensibiliser davantage les populations sur le concept de la finance inclusive.

Le clou de cette manifestation nationale sera la cérémonie officielle à laquelle est attendu Faure Gnassingbé ce jeudi 15octobre et qui sera une occasion pour les personnes ayant déjà bénéficié du crédit « Accès des Pauvres aux Services Financier » (APSEF) de partager leurs expériences avec le Chef de l'Etat.

## L'association JSDV construit des latrines Ecosan à Koudassi

L'association Jeunesse Solidaire pour le Volontariat et le Développement (JSDV) construit à Koudassi, des latrines Eco Sanitaires (Ecosan). Au total 20 latrines d'une valeur de 8 millions FCFA environ vont être construites dans ce village de près de 2000 âmes, situé à 75 km au nord-ouest de Lomé, sur la route de Kpalimé.

Deux volontaires français travaillant pour l'association sont installés depuis une semaine dans le village et prennent part aux côtés des villageois aux travaux de



Membres de JSDV et villageois sur le chantier

construction qui viennent de démarrer. Les travaux avancent bien! C'est ce qu'a constaté une équipe de journalistes qui s'est rendue dans le village ce mardi 14 octobre 2014 .

« Il y a un grand manque de latrine dans ce village; quand on a fait la sensibilisation, on a ressenti cela. C'est un gros village, ils sont très nombreux et ces latrines sont très importantes pour eux », a expliqué aux journalistes, Mélanie VALLET, l'une des volontaires français.

Au nom de sa communauté,

Togbui GALEY Komlan III chef du village de Koudassi a remercié les donateurs et a promis un bon usage des ouvrages lorsqu'ils seront terminés.

JSDV, selon son président AGBATI Komlan Innocent, est créée en août 2012. L'association vise à promouvoir l'éducation, la santé et la culture. Elle organise des camps chantiers, sensibilise sur le VIH-SIDA et le paludisme, soutient les élèves et les orphelins...

## Mise en place du CMCI: L'INAM opte pour une démarche qualité

**A**méliorer la qualité des prestations et services offerts aux bénéficiaires, telle est l'objectif de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) à travers la mise sur pied ce mardi 08 octobre du premier bureau de la Commission Médicale Consultative INAM (CMCI).

Cette commission présidée par le Dr Tchangaï Walla Kissem, et constituée d'imminents spécialistes du système de santé togolais -aussi bien du secteur public que privé-, contribuera avec ses expertises dans le domaine médical à apporter une démarche qualité aux différentes prestations et services offerts par l'INAM. Il s'agira pour ladite commission, selon son Vice-président le Prof BELO Mofou, « d'être un groupe d'échange pour apporter son expertise dans la qualité des services et des prestations offerts par l'INAM ; un cadre où les doléances des bénéficiaires de l'INAM vont être prises en compte ». Entre autre service que la commission entend améliorer, la lourdeur des supports de l'INAM difficile à manipuler aussi bien pour les bénéficiaires que pour les prestataires ; « la commission va donc s'atteler à confectionner des supports nouveaux pour alléger la tâche aux bénéficiaires et aux prestataires » a ajouté le Prof BELO à cet effet.

La création de cette commission a été initiée depuis novembre 2013, selon les responsables d'INAM, en vue de faire face à d'importants défis parmi lesquels l'amélioration continue de la qualité des soins offerts aux assurés et la gestion des risques pour la maîtrise

médicalisée des dépenses, ceci pour construire une assurance santé basée sur de bonnes pratiques médicales. « Presque 2/3 de nos dépenses à l'INAM vont aux médicaments. Il est question avec cette commission de mettre des mécanismes pour voir ensemble dans quelles mesures maîtriser ce volet et réduire énormément les fraudes à ce niveau » a relevé Dr BEWELI Essotoma, Médecin-Conseil Principal de l'INAM. Outre cette mission la commission aura à faire face, selon le Dr BEWELI, à d'autres problématiques notamment celles relatives à la qualité des soins, à l'information aux bénéficiaires, aux dispositifs mis sur pieds à l'INAM pour le contrôle médical, au leadership médical « c'est-à-dire par rapport à la prescription médicale ; avec cette commission nous allons amener les prescripteurs à rester sur la ligne de bon pair c'est à dire le bon prescripteur. Les experts nous aideront aussi en matière de recherche en assurance maladie en vue améliorer tout le processus ».

La CMCI est composée de cinq commissions techniques : la commission des soins médicaux, la commission des soins chirurgicaux, la commission produits de

santé, la commission d'éthique et la commission projet et informations.

**La CMCI, un outil incontournable dans la protection social au Togo**

L'assurance maladie obligatoire au Togo depuis 2011 est un fait à travers l'institution de l'INAM. Un autre fait, ce sont les difficultés qui entourent la mise en place des prestations de l'INAM, notamment l'arrimage difficile entre les procédures de prise en charge instituées par l'INAM et celles des structures de soins, la réticence des professionnels de santé et des plaintes des assurés sur la lourdeur des outils. Relever ces défis reviendrait à mettre en place un cadre qui regroupe INAM et les professionnels de la santé du secteur public et privés, qui ont un rôle très important à jouer pour le développement de l'assurance maladie au Togo, un cadre qui permettra d'agir sur les différents leviers d'amélioration des soins et services de façon dynamique. C'est ce qui justifie la création de la CMCI une commission pluridisciplinaire qui se veut un creuset pour INAM et ses partenaires prestataires de soins. Entres autres objectifs, la CMCI entend faire un lobbying auprès des acteurs et décideurs pour une meilleure offre de soins ; émettre des avis sur les nomenclatures des actes et des produits de santé couverts par l'INAM ; exprimer des avis sur les



**Table d'honneur, à gauche Mme Dossou Miriam, DG de l'INAM**

mécanismes de contrôle médical mis en place par l'INAM ; définir des recommandations pour une bonne pratique médicale dans le cadre des conventions signées par l'INAM et les prestataires de soins ; contribuer à la résolution de tout problématique médicale liée à l'assurance santé et appuyer l'INAM dans la réalisation des projets d'assurance santé.

**« CAP 2015 INAM » pour une couverture médicale aux secteurs parapublics et privés à l'horizon 2015.**

Après deux ans de lancement de ses prestations sur toute l'étendu du territoire, INAM enregistre à ce jour un partenariat avec 80% des structures sanitaires, 80% des pharmacies et 100% des centres des soins publics. Un projet dé-

nommé « Cap 2015 INAM » est mis en œuvre pour améliorer ce bilan et par là la qualité des prestations et services offerts aux bénéficiaires. Par ce projet, INAM entend assurer la pérennité du régime d'assurance santé à travers le renforcement de la gouvernance pour garantir une gestion rigoureuse et transparente, la consolidation du système par la maîtrise des risques et l'efficacité des moyens et méthodes, l'amélioration du système d'information qui est un outil de productivité et de création de valeur au service du client. Il s'agira aussi d'améliorer le niveau de qualité de l'offre de soin et de service aux clients en adaptant les actions à leurs attentes. L'objectif visé c'est d'étendre la couverture médicale aux secteurs parapublics et privés à l'horizon 2015.

## Promotion de l'éducation: L'Ambassadrice Vlisco 2014 fait don de kits scolaires

✎ La rédaction

**L**e mercredi 8 octobre 2014, l'Ambassadrice Vlisco 2014 Aimée Abra Tenu a remis des kits scolaires aux meilleurs élèves des écoles primaires publiques de Kpalimé, chef-lieu de la préfecture de Kloto, et des villages voisins. La cérémonie de remise s'est déroulée dans l'enceinte de l'École Primaire Publique Nyivémé de Kpalimé. Le geste vise à promouvoir l'excellence scolaire et à soutenir le goût de l'effort et des études auprès des jeunes.

Les 5 meilleurs élèves de chaque classe de 8 écoles sélectionnées, soit au total 400 élèves et ont bénéficié chacun de: 1 sac à dos Zam-Ké fait-main et réalisé en bâche de communication recyclée de la société VAC Togo; 1 trousse offerte par les stylistes partenaires de Vlisco à savoir Nadiaka, Mozaïk, Mirmayk et Kil Fashion; un ensemble de fournitures scolaires indispensables en cette période de rentrée des classes.

Initiée et portée par Mme Tenu et Vlisco, cette action s'inscrit dans le cadre plus large d'un ensemble de 4 actions en faveur des femmes et de l'éducation qui bénéficient du soutien logistique et financier de la Vlisco African Company (VAC-Togo).

En lien avec les valeurs de la marque Vlisco, ces 4 actions sont en totale adéquation avec la stratégie du groupe Vlisco et son engagement croissant au



**Des bénéficiaires posant avec Mlle Aimée TENU**

profit des communautés.

Un travail de longue haleine des stylistes partenaires de

Vlisco et des couturiers et tapisiers des ateliers Zam-Ké ont permis à cette action de voir le jour et de récompenser les jeunes élèves à la hauteur de leur mérite et de l'espoir qu'ils représentent.

Toujours en faveur de l'éducation mais sur un autre registre, la prochaine action de l'Ambassadrice Vlisco concernera la création d'une bourse Mois de la Femme Vlisco destinée à l'éducation supérieure des jeunes togolaises et à la création d'une dynamique nationale pour le développement, via le programme de bourses et financements participatifs, ALODO du réseau Na-Assi/Ha-Nissi.

## «Splendeur»: La nouvelle collection de Vlisco

✎ Franck NONNKPO

**Splendeur!** Ce mot à la fois poétique et évocateur désigne la nouvelle collection de Vlisco dont le lancement a eu lieu le 07 octobre dernier au cours d'une soirée dans la boutique principale Vlisco sise au grand marché de Lomé. C'est le Directeur de Vlisco African Company -Togo (VAC-Togo), M. Louis-Philippe BARTET qui a donné le ton de cette soirée riche en couleurs et qui s'est déroulée sur fond de musique douce en présence d'un public nombreux et varié, visiblement tombé sous le charme de la nouvelle collection. Parmi cette foule de connaisseuses et de professionnelles des pagnes authentiques, on pouvait noter la présence discrète de Mme Bernadette LEGZIM-BALOUKI, ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé et de sa collègue en charge de la Communication, Mme Anaté KOUMEALO.

A la suite de M. BARTET, Mme Barbara AMOUZOU-LOKADI, Responsable Marketing à la VAC-Togo, s'est adressée au public: « C'est une collection qui est inspirée de la période Art déco, donc des années 20. Cette collection, en prélude aux fêtes de fin d'année, a été lancée sous les auspices des étincelles. Vous verrez qu'il y a beaucoup d'inspiration en terme d'ornements avec des strass et paillettes et découpes de pagnes; vous avez dans cette collection, les différents produits Vlisco à savoir des wax hollandais, du java mais également du super wax. Il faut savoir qu'une collection dure trois mois. A cet effet, à partir de novembre vous aurez une deuxième phase de produits qui va arriver, en l'occurrence, les éditions limitées. C'est une collection qui ne va pas vous laisser indifférentes... », a-t-elle déclaré avant d'annoncer: « A partir de la fin novembre, avec le lancement des éditions limitées, vous aurez une promotion spéciale dédiée à tous les clients de la boutique Vlisco. Pour cette saison, Vlisco a misé sur une collaboration avec la célèbre designer nigérienne Lanre da Silva. A cet effet, tous les clients de la boutique pourront tenter de gagner la tenue exceptionnelle qu'elle a créé pour l'occasion dans les nouveaux pagnes Vlisco. Au menu de la soirée, un défilé de mode en quatre tableaux (trois sorties respectivement en tenues java, wax hollandais et superwax, puis une dernière en prêt à por-

ter Vlisco) qui mettent en exergue la richesse des couleurs, des dessins et des motifs de la nouvelle collection.

**La collection «splendeur»: ce qu'en pensent les clientes de Vlisco**

La nouvelle collection suscite une grande admiration chez les clientes de Vlisco. C'est ce qui ressort des impressions que nous avons recueillies à l'issue de la soirée.

« C'est une très belle collection; il y a beaucoup de couleurs vives qui reflètent de la joie et surtout les fêtes de fin d'année qui s'annoncent. Je suis très contente de la collection. Le choix a été difficile pour moi », a indiqué Mlle Sonya TOMEKAH.

Le son de cloche est le même chez Mme Ayikoé VOVOR. « Cette collection, je l'avoue, est très, très belle surtout qu'il y a des coffrets qui ont deux tons et qui vont nous permettre de faire de très belles tenues pour les fêtes de fin d'année. Les couleurs sont très gaies et peuvent être portées, pour nous qui voyageons, en hiver; il y a d'autres couleurs qui sont très radieuses pour les pays de soleil », a-t-elle souligné.

**A propos de la nouvelle collection Entrez en scène et étinceliez**

Bienvenue dans la nouvelle collection Splendeur de Vlisco et découvrez couche après couche tout un monde d'opulence, de grandeur et de théâtralité féminine. Avec la nouvelle collection de pagnes Vlisco, les

femmes peuvent désormais incarner une sophistication mêlée de splendeur à l'état pur.

**La campagne Splendeur:** Cette saison, Vlisco s'adresse à toutes les femmes qui rêvent de s'habiller comme les stars glamour du grand écran. Pour un bal, une fête ou un simple dîner romantique, elles brilleront sous les projecteurs. La collection Splendeur donne aux femmes la liberté de créer des tenues qui révéleront leur séduction et les encourageront à faire une entrée remarquée.

**Les ornements pour inspiration.** Les ornements opulents ont inspiré à Vlisco un grand nombre de ses créations vestimentaires cette saison. De petites paillettes, des perles nacrées et des bijoux en tissu confectionnés à la main en découpant les motifs ornementaux des pagnes viennent ainsi mettre en valeur, rehausser et compléter les imprimés.

**La couleur faite haute couture.** Les riches couleurs et le côté bohème de l'époque Art déco ont beaucoup inspiré le laboratoire Vlisco cette saison, tout comme les qualités fascinantes du velours et les bijoux somptueux. La richesse, l'intensité et la beauté de chaque coloris ont été distillées avec art dans chaque dessin.

Une collaboration avec Lanre da Silva, Styliste célèbre au Nigeria et



*Bouquet Final du défilé de mode*

ailleurs, Lanre da Silva possède un style qui se caractérise par sa féminité et son abondance d'ornements... et correspondait par conséquent à merveille au concept de Splendeur adopté cette saison. C'est donc tout naturellement que Vlisco l'a invitée à réaliser une parure élégante pour la campagne de communication en employant les pagnes dorés en édition limitée imaginés par la marque. Lanre a également dessiné une inoubliable robe de fête que les clients pourront tenter de remporter.

Des ornements Vlisco gratuits. Pour tout achat de deux coupons de six yards (dont impérativement une Limited Edition), les clients se verront offrir deux ornements Vlisco gratuits. Vlisco a imaginé de somptueux dessins décoratifs confectionnés à la main qui réinterprètent les ornements visibles sur les pagnes de la marque et qui, une fois utilisés sur un vêtement, lui insufflent un surcroît de Splendeur et de grâce. Mais ce n'est pas tout: la personne qui aura la chance de trouver la carte à gratter gagnante (exclusivement disponible à partir du 18 novembre

dans les Boutiques Vlisco, sur [www.vlisco.com/shop](http://www.vlisco.com/shop) et dans les points de vente participants) remportera la robe dessinée par Lanre da Silva, confectionnée à ses mesures pour qu'elle lui aille parfaitement. Des coupons de 2 et 4 yards. Avec ces coupons de taille réduite, les femmes peuvent maintenant associer et mélanger en toute facilité différents pagnes pour créer des looks résolument mode qui n'appartiendront qu'à elles. Disponibles en longueurs 2 et 4 yards et en lots préemballés, ces coupons sont disponibles exclusivement dans les boutiques Vlisco et sur [www.vlisco.com/shop](http://www.vlisco.com/shop).

**A propos de Vlisco**

Depuis 1846, Vlisco crée des pagnes de toute beauté qui ont marqué de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire néerlandais, ces textiles sont aujourd'hui encore connus sous le nom de « Hollandais ». Vlisco est la seule marque à produire d'authentiques wax hollandais, reconnaissables à leurs dessins originaux, leurs couleurs éclatantes et leur aspect craquelé unique.

## Vers de véritables entreprises de presse au Togo Les patrons de presse formés en entrepreneuriat

✎ Albert AGBEKO

**P**lus de deux décennies après la libéralisation de l'espace médiatique togolais, le monde de la presse est toujours à l'état informel avec une multitude de titres, difficilement viables. Depuis sa prise de fonction, le nouveau bureau du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) s'évertue à corriger cette situation en œuvrant pour la professionnalisation de la presse et en aidant à quitter le secteur informel. A cet effet, il a initié le 07 octobre 2014, en collaboration avec le cabinet Kapi Consult, une journée de formation à l'intention d'une trentaine de patrons de presse venus de Lomé et de l'intérieur du pays. Plusieurs modules notamment le monde des entreprises, le rôle et obligations des chefs, comment construire et développer son leadership... étaient au menu de la formation axée sur le thème: « Gestion d'une entreprise et le leadership d'entreprise, la pratique de l'intelligence économique ».

La formation était assurée par Jonas Daou, expert en organisation et compétitivité, responsable du Cabinet Kapi Consult. Elle vise selon lui à outiller les responsables des médias pour une meilleure maîtrise du

monde des entreprises, du leadership et du développement de la compétence tout en leur inculquant les notions d'intelligence économique. L'efficacité et l'efficience doivent être les deux qualités d'un bon entrepre-

neur a martelé M. Daou, insistant sur la nécessité pour l'entrepreneur de « faire de la prospective, collecter de l'information, faire des analyses capables d'influencer les décisions pour garder l'avantage compétitif, pour survivre et

prosperer ».

Pour M. Jean-Paul Agboh-Ahouélé, président du CONAPP, cette formation entre dans le cadre de l'objectif que s'est assigné le nouveau bureau à savoir la professionnalisation des organes de presse et leur accompagnement vers davantage de structuration pour leur insertion dans le tissu socioéconomique.

«Le CONAPP, dans son plan stratégique 2014-2015 a engagé une série d'actions visant à mieux insérer les organes de presse dans le tissu socioéconomique et

à les accompagner pour mieux se structurer et devenir de véritables entreprises de presse. Cette formation entre dans ce cadre », a expliqué M. Agboh-Ahouélé. « Nous sommes dans un domaine particulier, nous vendons un produit particulier qui est l'information, mais il est aussi important que nous devenions de véritables entreprises capables de s'insérer dans le tissu économique et répondre aux attentes y compris de nos employés » a-t-il ajouté avant d'annoncer: « Ce n'est qu'une première étape puisque plusieurs autres formations vont suivre. »

## Les vieilles gloires du sport togolais (2<sup>ème</sup> partie)

✉ Kossi THEMANO

### LAWSON Séraphin, le roi de la balle orange s'en est allé!

**N**ous effleurions dans notre précédent article consacré aux vieilles gloires du sport togolais, sa renommée et l'hommage qui lui a été rendu à travers l'attribution de son nom à un camp de formation des jeunes basketteurs togolais. Quelques jours plus tard, nous apprenions qu'il a tiré sa révérence. Lawson Séraphin N'nekpedu Tèvi, alias « le Trainer », la légende du basket togolais s'en est allé le 29 septembre dernier à la suite d'une courte maladie. Occasion pour votre journal de revenir sur le parcours de celui sous qui le basket togolais a vécu ses meilleurs jours, de 1970 à 1990.

Ils ont dit du « Trainer »...

« La passion du basket ! Séraphin mange le basket, il le boit, il dort avec et rêve basket. Si l'histoire retient que j'ai été une star du basket togolais, face à Séraphin je n'ai été qu'une étoile filante. Alors que mon complice en équipe nationale, le grand Séraphin est la lune qui éclaire le jeu, et qui attend que des générations passent ». C'est à travers ces mots empreints d'émotion que l'ex-ministre, ancien adversaire en club mais aussi coéquipier de Séraphin en sélection nationale, Horatio FRAITAS, a rendu hommage au « Trainer » au podium de son Jubilé. LAWSON Séraphin a consacré treize années de sa vie aux bleu-blanc de l'Etoile Filante avec qui il remporta plusieurs titres de champion du Togo et de coupes de l'Indépendance. Son talent et son esprit de meneur lui vaudront d'être sollicité très tôt pour assister l'entraîneur de la sélection nationale tout en étant joueur, gagnant ainsi le respect et l'admiration des basketteurs de la sous-région. « Séraphin,

c'est le monsieur qui peut marquer 50 lancer-francs successivement sans en rater. Malgré son âge, je défie tous les jeunes qui aujourd'hui se disent "avoir la main" d'en faire autant. A notre époque, il a battu tous les records de tirs à 3points. Jouer avec lui, était un plaisir. C'est au moment où tu t'y attends le moins qu'il te balance une passe avec une précision dont il a seul le secret », témoigne un de ses anciens coéquipiers en équipe nationale. C'est d'ailleurs l'efficacité de ses tactiques et sa lecture impeccable du jeu qui lui ont valu son surnom de « Trainer » faisant de lui la terreur de tous ses adversaires comme le reconnaît M. Horatio FRAITAS. En effet, la quasi totalité des confrontations de l'époque entre l'Entente Scolaire où jouait l'ancien ministre et l'Etoile Filante du « Trainer » tournait à la débâcle pour Horatio et ses coéquipiers.

A l'annonce de sa disparition, plusieurs jeunes joueurs et entraîneurs ont regretté le vide laissé par le départ de leur idole. « J'étais petit quand il jouait. Je fus son joueur puis

aujourd'hui son collaborateur. Le Coach, c'est juste un donateur, un homme disponible qui n'attend rien de personne. C'est un modèle. Comment puis-je expliquer, qu'avec son talent, ses connaissances et autres, il est parti sans amasser de fortune ? », s'est interrogé BADJONGA Simon, le coach adjoint du centre « TRAINER », que Séraphin a créé et qui porte son surnom. Ses proches quant à eux reconnaissent, non avec amertume mais avec amour, que « Trainer » a fait du basket sa priorité. « Il a donné plus de temps au basket qu'à nous ses enfants. Bien qu'il ne manquait pas à ses devoirs de parent, notre père a fait du basket son premier fils. Même à quelques jours de son décès, il n'a pas eu d'heure de repos. Tout temps libre pour lui est favorable pour enseigner le basket. Sa seconde maison était le terrain. Pourtant nous l'aimons ainsi, car il nous a transmis à tous le virus du basket », a reconnu son fils adoptif Kadi ASSAD lui aussi basketteur. Pour sa part, le président de la Ligue Lomé Golfe de Basketball redoute que la nation connaisse à nouveau un tel



Lawson Seraphin dit «Trainer»

Séraphin, « TRAINER est un être exceptionnelle. C'est une grande perte. Il était juste un don pour le basket togolais » a déclaré Ernest TEMANO

L'homme et son palmarès...

C'est à Lomé un 12 octobre 1939 que vit le jour Séraphin Tèvi Lawson. Sa première balle orange, il la touchera pourtant à environ 592 km au Nord de sa ville natale, dans l'Oti en 1951. S'en suivront cinq ans plus tard à Sokodé, les compétitions scolaires de basket qui dévoileront son talent.

Alors qu'il était toujours joueur, il bénéficie d'un stage d'entraîneur de premier degré à l'Institut Natio-

nal des Sports et de l'Education Physique (INSEP) à Paris en 1964. A son retour de cette formation, les équipes nationales de basket homme et dame lui ont été confiées. Il compléta sa formation plus tard avec une dizaine de diplômes d'entraîneur de Basket obtenus dans divers pays d'Europe et d'Asie. Mais, son diplôme le plus prestigieux lui sera délivré aux USA en 1976 par les célèbres entraîneurs américains Dean Smith et BILL Foster. Capitaine de l'équipe nationale masculine vainqueur de la coupe « Général YACOUBOU Gowon » en 1972 au Nigéria, il a également participé à plusieurs Coupes d'Afrique à la tête des sélections homme et dame

(Suite à la page 15)



## La Caisse Nationale de Sécurité Sociale

N°2380/14/CNSS/DG/DA-SP

### COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe le public qu'elle est propriétaire d'un terrain non bâti sis à Tsévié-Davié-Adidomé, lieu dit KPONVEME à l'ouest du péage de Davié, d'une contenance superficielle de 51ha 96a 83ca objet du Titre Foncier n°35 860 R T.

La CNSS tient à rappeler à toute personne qui aurait acquis ou s'aventurerait à acquérir des lots de terrain dans ledit domaine, qu'elle le ferait à ses risques et périls, car conformément aux dispositions de l'article 96 du décret foncier du 24 Juillet 1906, le Titre Foncier est définitif et inattaquable et confère le droit de propriété à la CNSS sur l'immeuble, objet du Titre Foncier n°35 860 R T.

Pour toute information, s'adresser à la direction administrative de la CNSS, tél : 22 53 55 44 ou 22 53 56 24.

Fait à LOME, le 12 SFPT 2014  
Le Directeur Général  
Koffi Kadanga WALLA

## Moon Love: une valeur de la musique traditionnelle togolaise

✎ Albert AGBEKO

« Je suis attachée à la musique et elle est attachée à moi ».

**A**rtiste togolaise vivant à Cotonou au Bénin, Moon Love a remporté « La Coupe d'Afrique des Nations des artistes ». Cette compétition qui est cette année à sa 5ème édition, s'est déroulée en août dernier dans la capitale béninoise. De retour au pays pour présenter son trophée aux autorités et au public, nous l'avons croisée et elle a bien voulu nous accorder un entretien.

**Focus Infos :** Vous venez de remporter un concours à l'échelle continentale; dites-nous, en quoi a consisté ce concours ?

**Moon Love :** C'était pour déceler la richesse culturelle de chaque pays à travers les participants. J'ai représenté le Togo et avais en face de moi des concurrents d'une vingtaine d'autres pays au départ. Finalement, après la présélection on s'est retrouvé à une dizaine. La finale qui a eu lieu à Cotonou le 31 août au Hall des Arts, a mis aux prises trois pays à savoir le Nigeria, le Bénin et le Togo à travers ma modeste personne.

**FI :** Quel a été votre atout pour remporter le trophée mis en jeu ?

**ML :** La différence, à mon avis, c'est le travail que j'ai eu à réali-

ser. Mais selon les journaux parus au lendemain de la compétition, je me suis démarquée de mes concurrents par la maîtrise de mon entrée sur scène et la sortie qui étaient de bonne facture. Il faut dire que ces prestations étaient faites en percussions traditionnelles du nord. Donc je crois que c'est ce qui a fait la différence.

**FI :** Quels sont les critères de sélection à ce concours ?

**ML :** Il faut s'inscrire et avoir un album à son actif. A partir de l'album, le jury a une idée de l'artiste et de son parcours musical.

**FI :** Vous êtes une artiste méconnue du public togolais. Qui est Moon Love ?

**ML :** A l'état civil je suis Sossina

Mounératou alias Moon Love. Kotokoli et originaire de Bafilo, je suis née à Kpalimé et y ai fait mes études. A la fin de ma formation, je suis venue à Lomé. Ce n'est qu'après que je me suis retrouvée à Cotonou pour des raisons professionnelles. J'exerce dans la capitale béninoise comme assistante-comptable dans une société privée.

**FI :** Est-ce facile pour vous de concilier votre profession et la carrière musicale ?

**ML :** Ce n'est pas facile mais j'ai fini par comprendre que la musique est une passion pour moi et je suis attachée à elle comme elle est attachée à moi.

**FI :** Combien d'albums avez-vous à votre actif ?

**ML :** J'ai un album qui s'appelle « Gbagomé » avec 12 titres. Je prépare actuellement un single. Je vais lancer bientôt un mouvement. C'est un concept qui va faire danser toute l'Afrique. C'est



sûr, vous allez aimer!

**FI :** Quel regard portez-vous sur la musique togolaise étant donné que vous n'êtes pas sur le territoire ?

**ML :** Je crois que la musique togolaise évolue bien. Tout ce que

nos frères Toofan ont fait jusqu'à présent, je crois qu'ils ont vendu largement notre pays et notre musique à l'extérieur. Il appartient maintenant à la jeune génération de leur emboîter le pas. Seulement je trouve qu'il faut qu'on se tourne vers la tradition pour bien vendre notre culture.



### COMMUNIQUE DE LA CEET

La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) a le plaisir d'informer son aimable clientèle que dans le souci de faciliter l'accès aux branchements électriques, elle s'engage à accompagner et à motiver les clients tiers qui désirent construire des infrastructures d'extension du réseau électrique.

A cet effet, conformément aux dispositions du Règlement Technique de Distribution, un programme de participation de la CEET au financement des constructions d'infrastructures de réseaux électriques basse et moyenne tensions par des tiers a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La CEET invite, par conséquent, les personnes physiques ou morales désireuses de réaliser des travaux de construction de ligne basse ou moyenne tensions à prendre contact avec les agences CEET de leur zone ou localités d'habitation.

Pour tous renseignements, contacter le 22 21 07 74

**La DIRECTION GENERALE**

## Les vieilles gloires du sport togolais (2<sup>ème</sup> partie)

(Suite de la page 14)

(1969, 1971, 1974). « En 1977, les dames et moi avions été médaillés de bronze au Championnat d'Afrique au Sénégal. Puis trois ans plus tard vainqueurs des Jeux Universitaires d'Afrique à Nairobi. Grâce à la diversité de mes formations, j'ai pu bâtir une tactique qui correspond à la réalité de notre basket. C'était émouvant, le basketball togolais était craint à l'époque », nous a-t-il confié, quelques jours avant son décès. Après ces exploits, le "Club Sportif Sucie" de BRIE ainsi que celui de "Star Club Municipal de Neuilly tous deux en France sollicitent ses services en 1983. Entre temps employé à la Compagnie Togolaise des Mines du Bénin (CTMB), enseignant de sciences naturelles, Séraphin sera également commis Administrateur au Chemin de Fer du Togo (CFT) de 1965 à 1975. Le dernier poste administratif occupé par le « Trainer », fut celui du conseiller sportif au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (de 1975 à 1994). Bien que l'Amical 70, une formation des vieilles gloires, ait organisé un jubilé en honneur de «La Légende» en février 1997, pour service rendu au basket national, ce dernier continuera de servir le basket togolais jusqu'à ses derniers jours, en dépit de son état de santé critique.

A l'heure où se préparent ses obsèques prévues pour les 06 et 07 novembre prochains, on se demande quel hommage sera rendu au «Trainer» par les autorités et la nation tout entière, quand on sait que l'homme a honoré le basketball togolais et africain de ses talents sans pratiquement rien recevoir en retour !

# LE VRAI, L'ORIGINAL

*Wax Hollandais*

Le patrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagens luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « Hollandais ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques Wax Hollandais.

Découvrez notre nouvelle collection Splendeur dans le point de vente le plus proche de chez vous et sur [www.vlisco.com](http://www.vlisco.com).



## VLISCO

SINCE 1846